# inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue semestrielle n° 88
novembre 1993, 22e année

# OPERATION "CORONET HAVOC"

## Des F-117A déployés en Europe... et cependant, nulle trace d'OVNI !

**Hé oui ! Pour un exercice opérationnel qui s'est déroulé pendant quatre semaines l'été dernier, les fameux avions furtifs sont venus s'installer aux Pays-Bas, à deux pas de notre frontière, d'où ils ont effectué une bonne centaine de vols nocturnes tous azimuts. Sans provoquer la moindre observation d'OVNI, n'en déplaise aux détracteurs obstinés qui ne jurent que par les "avions secrets américains" pour tout expliquer.**

C'est donc le 7 juin dernier, après six mois de préparation, que huit F-117A *Nighthawk* du 415th Fighter Squadron "Nightstalkers" ont quitté Holloman AFB, leur base d'attache au Nouveau-Mexique, sous les ordres du lieutenant-colonel William G. Aten III. Ainsi démarrait l'opération "Coronet Havoc", qualifiée par l'US Air Force de "premier déploiement opérationnel du F-117A en Europe".

Le lendemain, après une escale à Langley AFB, Virginie, les huit *Nighthawk*, divisés en 2 vagues de 4 et accompagnés par quatre KC-135 ravitailleurs, entamaient leur vol transatlantique à destination de la base Otan néerlandaise de Gilze-Rijen, entre Breda et Tilburg, à une trentaine de km de Turnhout.

### Une arrivée remarquée

Partis de Langley AFB entre 6 h 00 et 7 h 00, heure locale, les quatre premiers F-117A se sont posés vers 20 h 00, heure locale, suivis une heure plus tard des quatre autres appareils de la seconde vague. La visite n'ayant aucun caractère secret, quelque 7 000 enthousiastes - chiffre avancé par les autorités de la base - s'étaient massés en bout de piste pour saluer l'arrivée des étranges avions noirs ! En raison des caractéristiques particulières des F-117A (voir l'exposé détaillé que j'en ai fait dans *Vague d'OVNI sur la Belgique*, pp. 313-320), la base désignée pour les recevoir devait impérativement offrir une longueur de piste suffisante. C'était le cas de Gilze-Rijen, mais on avait tout de même pris la précaution de renforcer la barrière d'arrêt, les *Nighthawk* pesant plus du double des F-16A de la Koninklijke Luchtmacht néerlandaise.

### Un avion très sophistiqué

Amenés dans une zone protégée spécialement aménagée, les F-117A ont occupé une partie des abris blindés habituellement utilisés par les F-16 où ils allaient aussitôt être pris en charge par le personnel de maintenance. A ce sujet, on notera la présence sur place de plus de 200 techniciens chargés du soutien logistique et de la maintenance, arrivés le même jour avec 5 autres pilotes du 415th FS, à bord d'un DC-8-62 et de 2 gros porteurs C-141B *Starlifter* bourrés de pièces de rechange, ce qui donne une petite idée du degré de sophistication des F-117A et des soins qu'ils exigent pour leur mise en oeuvre.

### Test réussi

Compte tenu des quelques vols d'adaptation préalables réalisés de jour, 111 missions opérationnelles ont au total été effectuées de nuit durant l'opération - en majorité pendant les $3^{e}$ et $4^{e}$ semaines où la météo fut plus favorable - avec notamment des escales sur toutes les bases de l'USAF subsistant encore en RFA. Le but proclamé d'un exercice de cette ampleur était de s'assurer que le déploiement opérationnel d'un avion aussi peu conventionnel que le F-117A était réalisable à partir de bases de l'Otan. Pour tous les responsables, le test fut positif : "Coronet Havoc" a constitué un succès total. Mais dans une période troublée qui se prolonge, l'on peut évidemment se demander quels scénarios cela pourrait préparer?...

### Pas de nuits noires

Les pilotes ont énormément apprécié de pouvoir effectuer des missions de nuit sur le théâtre européen. Mais tous ont manifesté leur surprise de n'avoir jamais retrouvé l'obscurité complète à laquelle ils sont habitués aux Etats-Unis. En effet, leurs vols d'entraînement de nuit, au départ de Holloman AFB, se font au-dessus du désert, toujours dans l'obscurité la plus totale. Selon eux, il n'est probablement pas possible de rencontrer pareil environnement en Europe. Les nombreuses villes sont relativement proches

les unes des autres et il y a de grandes voies de communication très éclairées (les autoroutes belges ?). A noter que pour des raisons évidentes de sécurité, le trafic aérien étant particulièrement dense sur cette partie de l'Europe, les appareils étaient équipés d'un dispositif spécial permettant leur identification par les opérateurs radar.

## Cap sur le Golfe

Le matin du 7 juillet, six F-117A seulement devaient quitter Gilze-Rijen en deux vagues, le départ de deux d'entre eux ayant été retardé pour des raisons indéterminées. Destination, non pas les Etats-Unis, mais l'Arabie Saoudite où ils allaient relever, sur une base du Golfe, le 416th FS "Knight Riders", deuxième unité de l'USAF à être opérationnelle sur F-117A.

Signalons enfin la présentation en vol très appréciée, début juillet, de deux F-117A du 415th FS, l'un au meeting annuel de la Force aérienne néerlandaise sur la base de Eindhoven, l'autre au meeting aérien de Coxyde qui a permis sa (trop) brève apparition lors du journal télévisé de 19 h 30 à la RTBF.

## Sorry, l'OVNI ce n'était pas lui !

L'exercice "Coronet Havoc", relaté par la plupart des revues aéronautiques, a donné lieu à de remarquables reportages photographiques qui ont fait le bonheur des mordus de l'aviation, dont je suis. Mais pour nous spécialement, à la SOBEPS, cet événement exceptionnel prend toute sa saveur lorsque l'on se souvient des avis et considérations assénés à longueur de colonnes, dès le début de la vague belge, par certains journalistes ou soi-disant "experts". Et plus particulièrement deux articles retentissants publiés dans *Science & Vie* : "L'OVNI c'est lui !" (n° 873, juin 1990) et "Ovnilogie - c'est vrai : je l'ai vu !" (n° 877, oct. 1990).

Par la suite, dans un autre article intitulé "Les avions-espions qu'on prend pour des ovnis" (n° 890, nov. 1991), *Science & Vie* a même trouvé un remplaçant au F-117A comme "explication" aux "ovnis belges". Cette fois, c'est le TR-3A *Black Manta*, que nous avions annoncé et décrit avant tout le monde dans *Vague d'OVNI sur la Belgique* (p.326) et qui, faut-il encore le rappeler, ne peut pas plus que le F-117A rendre compte du phénomène OVNI.

Selon ce qui paraît hélas ! devenir une habitude lorsque cette revue aborde le sujet, le terme OVNI est utilisé de manière pour le moins abusive : dans le titre, bien sûr, poour le sensationnalisme, dans le chapeau de présentation, éclatant de mauvaise foi, et dans les légendes de deux photos, l'une floue et bien connue du F-117A avec phares d'atterrissage et balise rouge allumés (p.106), l'autre de l'A-12 *Avenger* (p.107). Le tout apparemment concocté par la rédaction, car l'article lui-même, à part une seule apparition du mot OVNI (p.104) pour permettre l'amalgame avec le TR-3A, ne traite que des prototypes expérimentaux conçus dans le cadre des "Blacks Programs" américains (1). Un dernier mot à propos du chapeau qui se termine de la façon assez "hénaurme" que voici :
"(...) et on ne peut plus ignorer que les Américains possèdent une famille de super-avions de reconnaissance "stealth" indétectables au radar, **super-lents** ou capables de voler six fois plus vite que le son..."

Or, nulle part dans l'article il n'est question de quelconques avions "super-lents" ! Intox et désinformation. Curieuse conception du respect dû aux lecteurs.

Après ce petit retour en arrière (plutôt plaisant, n'est-il pas ?), je voudrais ajouter que, pour moi, l'hypothèse aéronautique est déjà largement dépassée. Même si certains auront sans doute du mal à l'accepter, la formule réductionniste : OVNI = avion secret américain est à envoyer définitivement aux oubliettes. En souhaitant qu'on laisse enfin la voie libre aux chercheurs scientifiques décidés à relever le défi, sans hésiter, comme l'a dit quelqu'un, à "secouer le prunier de la science"...

**Jean Debal.**

(1) Cet article, signé Bernard Thouanel, est d'un bon niveau au point de vue aéronautique, mais n'apporte aucune révélation. Les prototypes secrets ou ultrasecrets dont il est question figuraient déjà dans *Vague d'OVNI sur la Belgique*, sorti début octobre 1991 (cf. chapitre 3, "L'hypothèse aéronautique, le point sur les technologies furtives", pp. 313-352). L'auteur de l'article paraît d'ailleurs y avoir fait quelques emprunts, ce qui en définitive est plutôt flatteur.



# MEDIAS ET P

**Approche statistique**

**Mai 1990 : l'embellie**

Au début de ce mois
du graphique corresp
une caractéristique as
début de la vague (
miers jours de celle-c
silence des médias é
que le nombre des ap
ble entre le 21 avril e
brusque augmentatio
ques allait être enregi
mai 1990. Et dans c
gnages concernaient
nements décrits "en
spondants appelant
ou à peine quelques n

Certains journaux ne
ces témoignages qu'
et de manière partic
faut d'ailleurs remarqu
est alors très peu act
le phénomène OVNI.
de la première quinza
l'article du magazine
l'OVNI belge était le
dans lequel Hervé
thèse de l'avion-espio
cation avait été plusi
qu'elle était contredit
vers éléments signalé
prochés. *Le Monde*,
mai 1990 publia un a
Augereau ("Les visite
rement mal informé
belge.

Avec ce texte bourré
perts", on se rend c
que peut revêtir un jou
gation d'une rumeur.
ler de rumeur quand
quelque chose a prior
lièrement légère, ou
plication définitive (le
époque). Yves Rasir s
réactions de la press
ments ("OVNIMANIA
3353 de *Télé-Moustiq*
ceux qui n'auraient p
de tels articles ne peu

# MEDIAS ET PHENOMENE OVNI

## Approche statistique sur un éventuel effet de rumeur (3)

### Mai 1990 : l'embellie des OVNI

Au début de ce mois de mai 1990, l'examen du graphique correspondant met en lumière une caractéristique assez originale depuis le début de la vague (si on excepte les premiers jours de celle-ci). En effet, alors que le silence des médias était quasiment total et que le nombre des appels était resté très faible entre le 21 avril et la fin de ce mois, une brusque augmentation d'appels téléphoniques allait être enregistrée entre le 1er et le 5 mai 1990. Et dans cette phase, les témoignages concernaient à chaque fois des événements décrits "en temps réel", nos correspondants appelant en cours d'observation ou à peine quelques minutes plus tard.

Certains journaux ne se sont fait l'écho de ces témoignages qu'à partir des 3 et 5 mai, et de manière particulièrement discrète. Il faut d'ailleurs remarquer que toute la presse est alors très peu active en ce qui concerne le phénomène OVNI. Parmi les publications de la première quinzaine du mois, épinglons l'article du magazine français VSD ("Et si l'OVNI belge était le F-117 américain ?"), dans lequel Hervé Gallet relançait l'hypothèse de l'avion-espion alors que cette explication avait été plusieurs fois démentie et qu'elle était contredite, notamment, par divers éléments signalés par les témoins rapprochés. *Le Monde*, dans son édition du 9 mai 1990 publia un article de Jean-François Augereau ("Les visiteurs du ciel") particulièrement mal informé à propos de la vague belge.

Avec ce texte bourré d'avis de divers "experts", on se rend compte de l'importance que peut revêtir un journaliste dans la propagation d'une rumeur. Car on peut aussi parler de rumeur quand il s'agit de dénigrer quelque chose a priori et de manière particulièrement légère, ou d'affirmer qu'on a l'explication définitive (le F-117 encore à cette époque). Yves Rasir s'en prenait aussi à ces réactions de la presse vis-à-vis des événements ("OVNIMANIA et médias") dans le n° 3353 de *Télé-Moustique* (4 mai 1990). Tous ceux qui n'auraient pris connaissance que de tels articles ne peuvent avoir qu'une vue déformée de l'affaire et croire à une nouvelle "histoire belge". C'est cela aussi la désinformation.

Le week-end des 19 et 20 mai, et aussi le lundi 21 mai, les principaux quotidiens belges évoquèrent (brièvement) les échos radars dont la Force aérienne gardait jalousement le secret : *Le Soir* ("Les "phénomènes bizarres de la Défense nationale"); *La Dernière Heure* ("Bruxelles : OVNIS repérés par des radars"; *La Libre Belgique* ("Les radars confirment l'existence des OVNIS". Les journalistes belges font aussi allusion à la désinformation que les militaires semblaient vouloir utiliser.

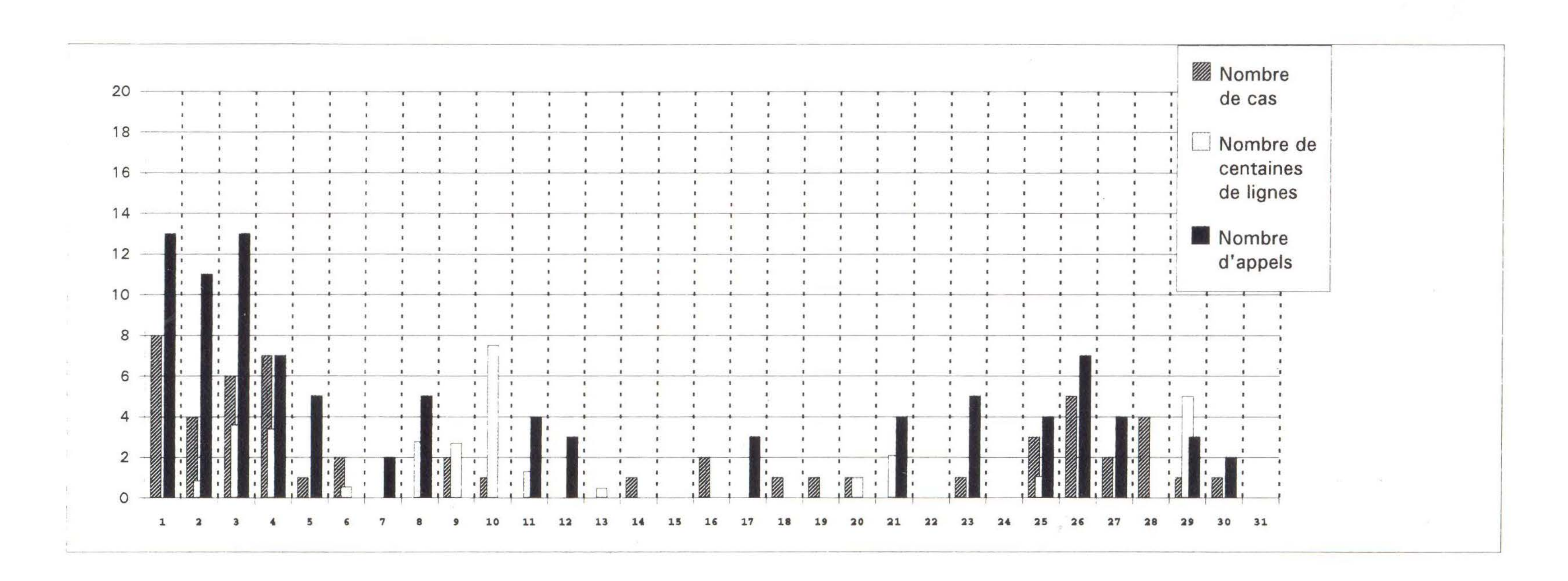
En ce qui concerne les observations, et plus précisément leur rapport avec les médias, il est à remarquer que ce mois de mai 1990 ne met en évidence aucune corrélation, bien au contraire. Les cas du début du mois étaient complètement indépendants de ce qui se trouvait dans la presse à ce moment-là; il en est de même pour une seconde "bouffée" de témoignages et d'appels téléphoniques entre le 25 et le 28 mai.

Le début du mois de juin allait être marqué par plusieurs faits intéressants. Dès le début du mois, la presse périodique française enfonçait le clou de l'hypothèse avion-espion, avec, en particulier le fameux dossier du numéro 873 de *Science & Vie* ("L'OVNI c'est lui!"). Cet article restera un bel exemple de désinformation au premier degré : un titre accrocheur relatif à des OVNI qui sont quasiment absents de l'article, et une explication qui se voulait définitive, mais qui ne conduisait qu'à une vague question dans un petit paragraphe du texte. Un procédé typique des journaux à sensation, mais combien indigne d'une revue à prétention scientifique.

Entre-temps, le "rapport" de la Force aérienne avait fini par être apporté à la SOBEPS. Daté du 31 mai 1990, il nous était parvenu dans la journée du mercredi 6 juin, rédigé en néerlandais. Après en avoir fait une traduction rapide, nous le faisions parvenir sous forme de communiqué à toute la presse belge dès le vendredi 8 juin. Dans

**Mai 1990** J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

| J | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | 8 | 4 | 6 | 7 | 1 | 2 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 3 | 5 | 2 | 4 | 1 | 1 | 0 |
| L | 0,00 | 0,85 | 3,59 | 3,40 | * | 0,55 | 0,00 | 2,77 | 2,70 | 7,50 | 1,30 | * | 0,47 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | * | 1,01 | 2,10 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1,05 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 5,00 | 0,00 | 0,00 |
| A | 13 | 11 | 13 | 7 | 5 | * | 2 | 5 | 0 | * | 4 | 3 | 0 | 0 | * | * | 3 | 0 | 0 | * | 4 | * | 5 | * | 4 | 7 | 4 | 0 | 3 | 2 | 0 |



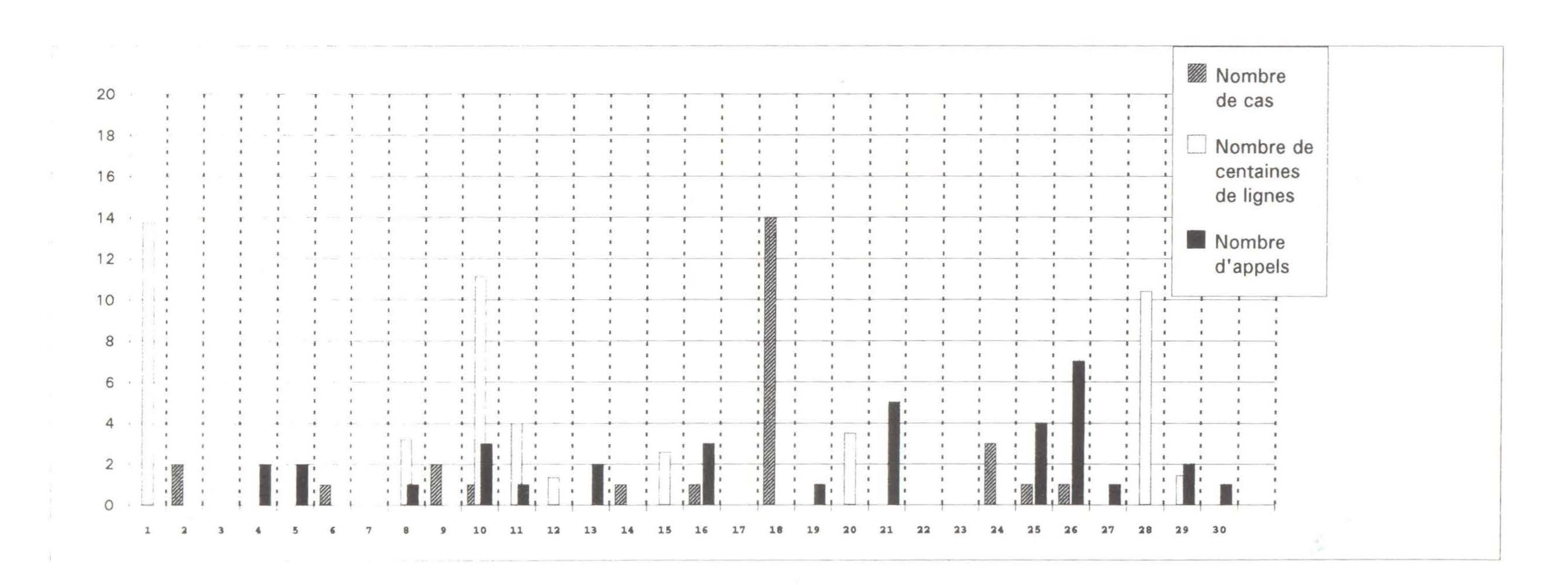

**Juin 1990** J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

| J | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 14 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| L | 13,75 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 3,20 | * | 11,11 | 4,00 | 1,35 | 0,00 | 0,00 | 2,58 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 3,50 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 10,40 | 1,45 | 0,00 | |
| A | * | * | * | 2 | 2 | 0 | 0 | 1 | * | 3 | 1 | * | 2 | 0 | * | 3 | * | * | 1 | * | 5 | 0 | * | * | 4 | 7 | 1 | 0 | [illegible] | 1 | |

**Juin 1990** J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

| J | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| L | 13,75 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 3,20 | * | 11,11 | 4,00 | 1,35 | 0,00 | 0,00 | 2,58 |
| A | * | * | * | 2 | 2 | 0 | 0 | 1 | * | 3 | 1 | * | 2 | 0 | * |

| J | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | 1 | 0 | 14 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| L | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 3,50 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 10,40 | 1,45 | 0,00 | |
| A | 3 | * | * | 1 | * | 5 | 0 | * | * | 4 | 7 | 1 | 0 | 2 | 1 | |



leurs éditions du week-end (9 et 10 juin), la plupart des quotidiens publiaient l'information, sans guère de commentaires.

Assez curieusement, certains journaux qui avaient réclamé une prise de position des militaires quelques jours plus tôt (*Le Soir* et *La Libre Belgique*) restèrent cette fois absolument muets à propos de la divulgation de ce rapport.

Il ressortait de ce document, que rien n'avait été expliqué et que les phénomènes repérés dans la nuit du 30 au 31 mars 1990 restaient à identifier. C'est dans ce sens que plusieurs journalistes continuèrent de travailler jusqu'à la fin du mois, jusqu'au coup d'éclat de *Paris-Match*. Dans son numéro sorti en librairie le jeudi 28 juin, l'hebdomadaire français publiait en exclusivité des photos extraites de la bande vidéo des enregistrements radars. Les circonstances de cette publication ont déjà été expliquées (voir "Vague d'OVNI sur la Belgique", pp. 230-232). Ce rebondissement médiatique allait déclencher de vives réactions parmi les journalistes belges. Ceux-ci, à juste titre, étaient vexés d'avoir été privés d'une exclusivité qu'ils étaient en droit de réclamer. Il y eut alors une pression très forte de la part de la presse.

Van Vlodorp écrit à ce propos (VV, 60) : "Les journalistes belges font le forcing auprès des militaires pour obtenir davantage d'informations. Les autorités militaires sont contraintes de parler si elles désirent rester maîtresses de la situation d'autant qu'un courant hostile se développe. De nombreux journalistes sont mécontents de la tournure des événements. L'armée est de plus en plus suspectée de cacher la vérité. (...) D'autre part, certains s'inquiètent de l'incapacité de l'armée à identifier un objet aérien."

Dans son édition du 9 juillet 1990, *La Libre Belgique* revenait à la charge avec un article signé par Michel Claessens ("Les OVNI, secret d'Etat ?"). Il s'agissait en fait d'une interview de Jean-Pierre Petit, mais le titre, très explicite, interpellait directement la Défense nationale. Il était donc urgent que celle-ci réagisse et elle le fit dans une conférence de presse (mercredi 11 juillet) au cours de laquelle une séquence des fameux enregistrements radars fut présentée aux nombreux journalistes présents.

Dès le lendemain (12 juillet 1990), tous les quotidiens belges faisaient le point sur les nouvelles informations communiquées par les militaires en insistant sur l'ouverture d'esprit de ceux-ci, tout en regrettant le délai mis pour révéler l'information et en s'interrogeant sur les vraies raisons qui avaient enfin décidé la Force aérienne à communiquer certains éléments : pression de l'opinion (via la SOBEPS et les journalistes), ou tactique pour accréditer l'objectivité des militaires et, éventuellement, masquer l'origine réelle du phénomène. Les militaires ne manquaient cependant pas de courage en reconnaissant leur incapacité à expliquer ce qui avait été enregistré sur les radars cette nuit-là.

Parmi les titres de ce 12 juillet, relevons : *Le Soir* ("La Force aérienne a son OVNI. Un mystère qui ne s'éclaircit pas. La grande muette s'explique"); *La Dernière Heure* ("OVNIS dans le ciel belge. Les aveux officiels de la Force aérienne"); *Le Peuple* ("OVNI. La Force aérienne en a détecté un !"); *La Wallonie* ("L'armée reconnaît sa perplexité. OVNI soit qui mal y pense"; *La Nouvelle Gazette* ("OVNI observés par la Force aérienne. Une vitesse extraordinaire"); *Het Nieuwsblad* ("Luchtmacht : UFO's bestaan").

Et qu'en fut-il des observations au moment où toute cette polémique s'étalait sur plusieurs colonnes dans les journaux et alimentait quelques séquences télévisées. Van Vlodorp fait la réflexion suivante (VV, 61-62) :

"Un phénomène extrêmement intéressant se dégage sur le plan des observations. Après le sommet constitué par le week-end pascal, l'intérêt porté par les médias s'est estompé au fil du temps. Or, que constate-t-on au niveau des observations ? Leur nombre a progressivement diminué pour devenir quasiment nul la première quinzaine de juillet. Le parallélisme est assez troublant.

"Cette évolution comparable va se poursuivre et devenir encore plus significative. Ainsi, comme je l'ai écrit, la presse est sortie de son relatif silence avec la conférence de presse organisée par la Force aérienne le 12 juillet. D'autre part, comme par enchantement, les observations vont se multiplier à partir du 14 juillet. Ce soubresaut durera environ trois semaines. La coïncidence est très troublante, n'est-ce pas ? Cette constatation

2 juillet 1990), tous les
isaient le point sur les
ns communiquées par
ant sur l'ouverture d'es-
n regrettant le délai mis
tion et en s'interrogeant
s qui avaient enfin déci-
e à communiquer cer-
sion de l'opinion (via la
rnalistes), ou tactique
ectivité des militaires et,
quer l'origine réelle du
ilitaires ne manquaient
urage en reconnaissant
pliquer ce qui avait été
lars cette nuit-là.

e 12 juillet, relevons : *Le*
ienne a son OVNI. Un
claircit pas. La grande
*La Dernière Heure* ("OV-
e. Les aveux officiels de
*Le Peuple* ("OVNI. La
détecté un !"); *La Wallo-*
naît sa perplexité. OVNI
e"; *La Nouvelle Gazette*
la Force aérienne. Une
re"); *Het Nieuwsblad*
s bestaan").

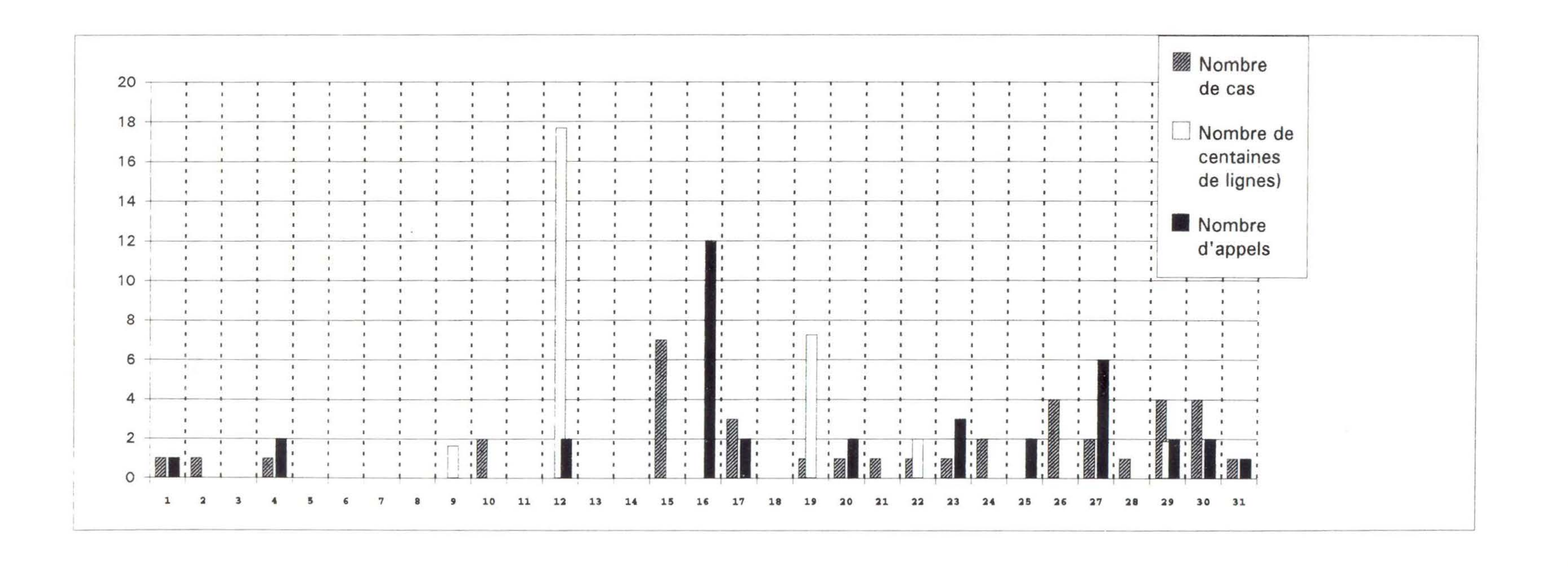
bservations au moment
mique s'étalait sur plu-
s les journaux et alimen-
nces télévisées. Van Vlo-
suivante (VV, 61-62) :

rêmement intéressant se
des observations. Après
par le week-end pascal,
s médias s'est estompé
que constate-t-on au ni-
ns ? Leur nombre a pro-
ué pour devenir quasi-
e quinzaine de juillet. Le
z troublant.

mparable va se poursui-
e plus significative. Ainsi,
la presse est sortie de
avec la conférence de
r la Force aérienne le 12
comme par enchante-
ons vont se multiplier à
e soubresaut durera en-
. La coïncidence est très
pas ? Cette constatation

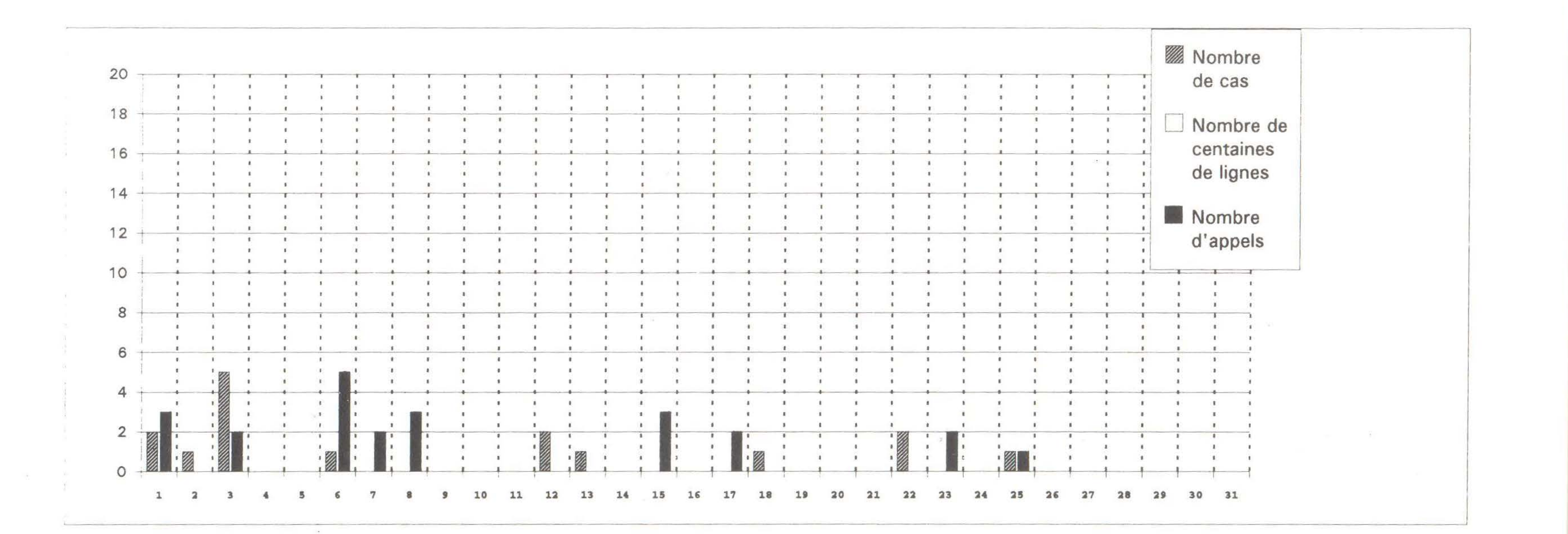
**Juillet 1990** J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

| J | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 | 0 | 3 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 0 | 4 | 2 | 1 | 4 | 4 | 1 |
| L | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1,65 | 0,00 | 0,00 | 17,68 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 7,25 | 0,00 | 0,00 | 2,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | * | 1,88 | 0,00 | 0,00 |
| A | 1 | * | * | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | * | * | * | 2 | * | * | * | *12* | 2 | 0 | * | 2 | 0 | 0 | 3 | * | 2 | 0 | 6 | 0 | 2 | 2 | 1 |



**Août 1990** J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

| J | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | 2 | 1 | 5 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| L | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| A | 3 | * | 2 | * | * | 5 | 2 | 3 | 0 | * | * | * | * | * | 3 | * | 2 | * | * | * | * | * | 2 | * | 1 | 0 | 0 | * | * | 0 | 0 |






renforce l'idée selc
être la cause des é
ment le reflet."

Tout cela appelle
commentaires diffé
phiques relatifs au
1990 fait apparaître
vantes :

- trois pics de publ
& *Vie)*, 10 (conféren
BEPS), et 28 juin (*P*

- deux pics de publ
(conférence de pr
rienne), et 19 (un
dans *La Cité* : "OVN

- un seul pic d'obse
**sans aucun appel**
leur être associé;

- un pic isolé pour
juillet et un ensemb
lués" jusqu'à la fin du

- deux pics d'appels
27 juillet), ceux-ci s
confusions de type
lement la planète Ve
mineuse dans ces so

Le lien entre les pu
nière générale la di
volume des observ
aussi simple à étab
Vlodorp. Je ne pens
buer le soudain ac
gnages à partir de la
de la diffusion des
conférence de pres
tant plus que les obs
moitié de juillet me
tout à fait intéressan
émanant parfois, un
sentants de la genda

La structure des d
août 1990 laisse ap
ques qui vont d'ai
conclusions de Van
crise du Golfe éclate
longer jusqu'à la fi
média ne consacrer
nute d'antenne à la

renforce l'idée selon laquelle la presse peut être la cause des événements et pas seulement le reflet."

Tout cela appelle quelques précisions et commentaires différents. L'examen des graphiques relatifs aux mois de juin et juillet 1990 fait apparaître les caractéristiques suivantes :

- trois pics de publications les 1er (*Science & Vie)*, 10 (conférence de presse de la SOBEPS), et 28 juin (*Paris-Match*);

- deux pics de publications en juillet : les 12 (conférence de presse de la Force aérienne), et 19 (un très long dossier publié dans *La Cité* : "OVNI es-tu là ?");

- un seul pic d'observations le 18 juin 1990 **sans aucun appel téléphonique** qui puisse leur être associé;

- un pic isolé pour les observations du 15 juillet et un ensemble de témoignages "dilués" jusqu'à la fin du mois;

- deux pics d'appels téléphoniques (les 16 et 27 juillet), ceux-ci se rapportant à diverses confusions de type astronomique, essentiellement la planète Vénus particulièrement lumineuse dans ces soirs d'été.

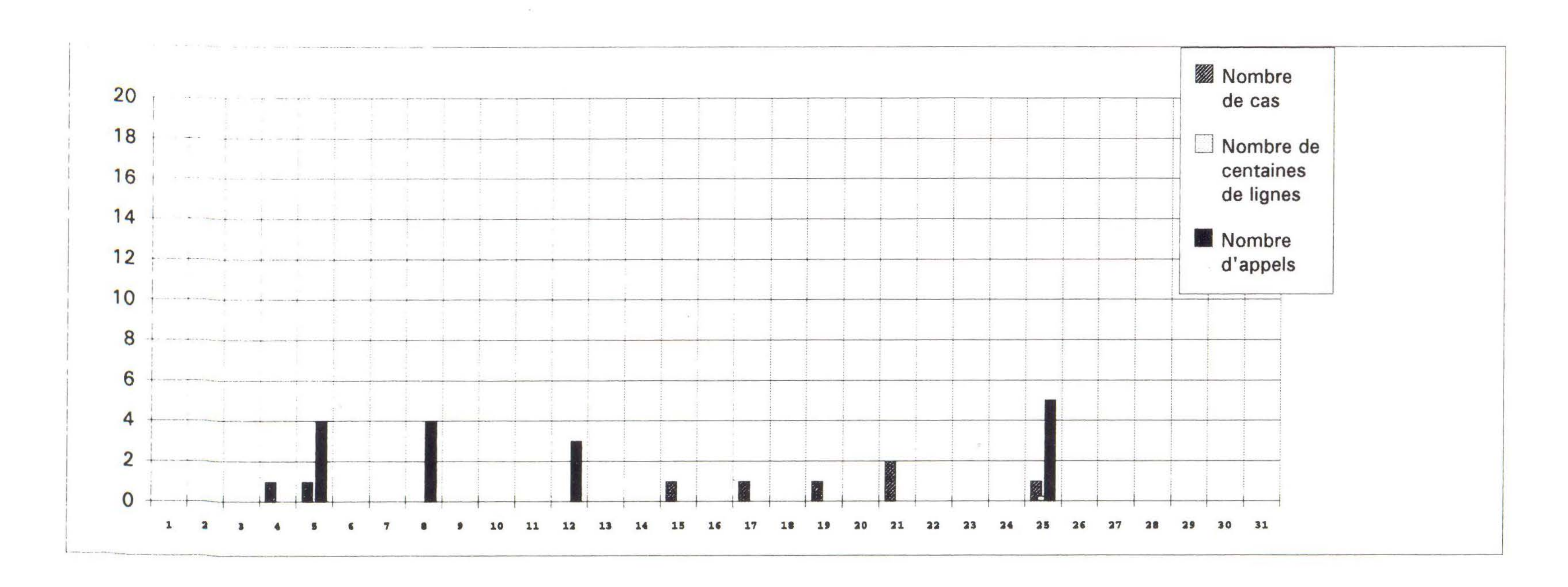
Le lien entre les publications (et d'une manière générale la diffusion médiatique) et le volume des observations n'est donc pas aussi simple à établir que le propose Van Vlodorp. Je ne pense pas qu'on puisse attribuer le soudain accroissement des témoignages à partir de la mi-juillet au seul impact de la diffusion des images radars et de la conférence de presse des militaires. D'autant plus que les observations de la seconde moitié de juillet mentionnent des éléments tout à fait intéressants, certains témoignages émanant parfois, une fois de plus, de représentants de la gendarmerie.

La structure des données recueillies pour août 1990 laisse apparaître des caractéristiques qui vont d'ailleurs à l'encontre des conclusions de Van Vlodorp. Alors que la crise du Golfe éclate le 1er août pour se prolonger jusqu'à la fin du mois, et qu'aucun média ne consacrera la moindre ligne ou minute d'antenne à la question des OVNI, la SOBEPS continua à enregistrer divers appels relatifs à d'éventuels OVNI et plusieurs cas restent non identifiés dans nos dossiers. Ne soyons cependant pas abusés par l'allure des pics : l'échelle est (fort) différente entre les diagrammes de juillet et d'août. On remarque plusieurs appels dès les premiers jours de la crise (du 1er au 3 août) correspondant à des événements de type OVNI. Par contre, les appels du 6 au 8 août concernent (à un cas près ?) exclusivement des confusions avec des projections de faisceaux laser. Pour la seconde moitié du mois, on constate un décalage entre les observations proprement dites et leur communication à la SOBEPS : les cas des 12 et 13 août ont été signalés entre le 15 et le 17 août; ceux du 22, dès le lendemain; et ceux du 25 août, le soir même.

Le mois de septembre a une structure très voisine de celle du mois d'août. Aucune publication à noter et quelques rares témoignages signalés avec un retard de plusieurs jours. Il y a cependant à remarquer la date du 25 septembre. Ce jour-là, *La Meuse-La Lanterne* (mais aussi *Le Soir*, plus brièvement) se fait l'écho d'une information qui n'a apparemment rien à voir avec notre propos : "Les avions de combat étrangers ne pourront plus voler à très basse altitude en Belgique". Le ministre Coëme venait de décider d'interdire tout vol à moins de 150 mètres d'altitude pour les appareils étrangers (les pilotes belges pouvant continuer à descendre jusqu'à 80 mètres) au-dessus de la zone "des Ardennes". Cette décision avait officiellement été prise pour empêcher que des pilotes allemands ne viennent s'entraîner chez nous, mais on ne peut s'empêcher, aujourd'hui, de faire un lien avec les événements du printemps précédent. D'autant plus que les militaires s'empressèrent d'ajouter qu'ils leur seraient impossible de détecter d'éventuelles infractions vu l'absence d'un équipement radar approprié. Le même soir (25 septembre), nous recevions brusquement cinq appels téléphoniques relatifs à des événements antérieurs, et aussi à des observations en cours. Il nous paraît tout à fait inutile d'établir un lien de cause à effet entre cette diffusion dans la presse d'une information totalement coupée d'un contexte OVNI, et cette poussée d'observations : le hasard, aussi, peut parfois expliquer certaines choses.

**Septembre 1990** J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

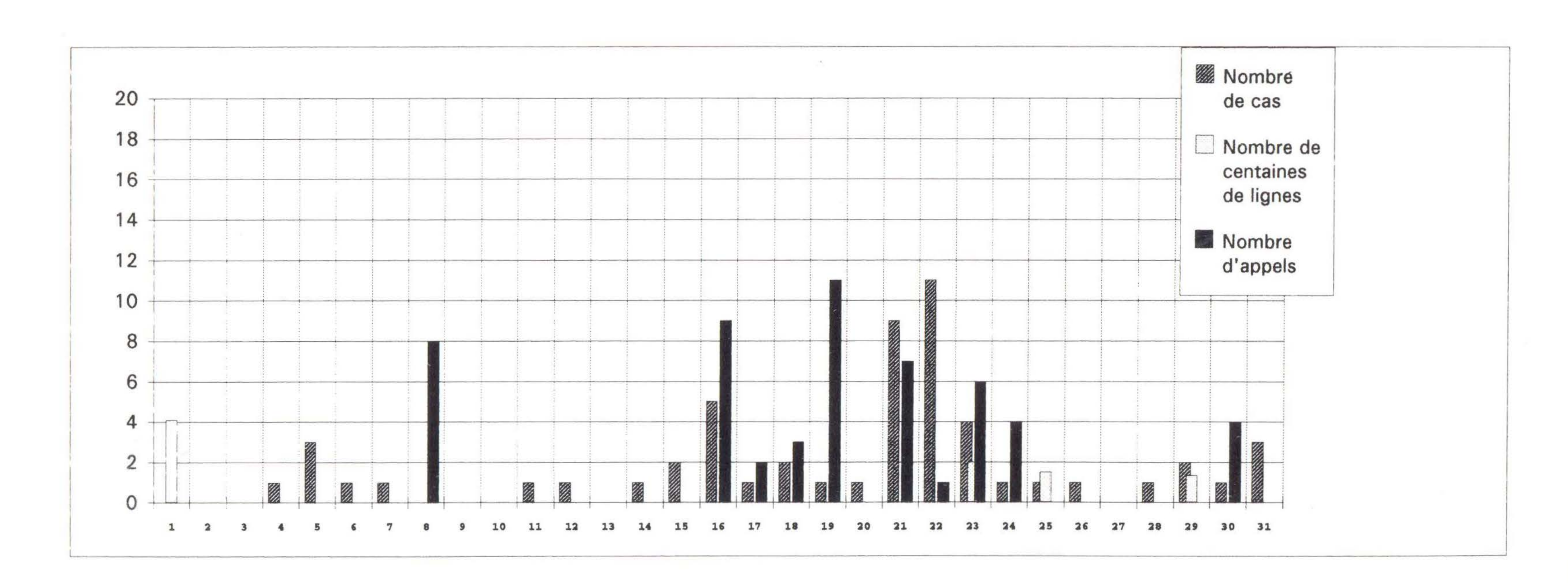
| J | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| L | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,25 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| A | 0 | * | * | * | 4 | * | * | 4 | * | * | * | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | * | * | * | * | * | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |




**Octobre 1990** J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

**Octobre 1990** J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

| J | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 2 | 5 | 1 | 2 | 1 | 1 | 9 | 11 | 4 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 | 2 | 1 | 3 |
| L | 4,10 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 2,00 | 0,00 | 1,50 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1,35 | 0,00 | 0,00 |
| A | 0 | 0 | 0 | * | * | * | * | 8 | 0 | 0 | 0 | 0 | * | * | * | 9 | 2 | 3 | 11 | * | 7 | 1 | 6 | 4 | * | * | * | * | * | 4 | 0 |



## L'automne 1990 : OVNI sans médias

Alors que le mois d'octobre continuait d'être particulièrement calme sur le plan médiatique (une seule publication à relever pour le début du mois : le n° 877 de *Science & Vie* avec un article de Dominique Caudron qui faisait la part belle à un savant mélange de méprise et d'avion F-117 pour expliquer l'affaire des 30-31 mars), il y eut une brusque recrudescence d'observations à partir du milieu du mois.

Plusieurs événements intéressants avaient déjà été signalés entre le 4 et le 7 octobre, mais la soirée du 16 fut plus spectaculaire : une fois de plus, sans qu'aucun stimulus médiatique puisse être invoqué, plusieurs personnes nous téléphonaient pour rendre compte d'observations qu'elles étaient en train (ou venaient) de faire. Le 18 octobre, le même scénario fut d'application. Rapidement notre répondeur fut saturé (ce qui explique le nombre peu élevé d'appels mentionnés) tandis que nous continuions d'écouter plusieurs témoins qui, longuement, nous expliquaient ce qu'ils voyaient au même moment, essentiellement entre Gembloux et Namur.

Nous avons expliqué dans "Vague d'OVNI sur la Belgique" (pp. 247-250) pourquoi nous pensions que ce soir-là ces témoins avaient, de bonne foi, été probablement abusés par un survol anormal d'un avion de reconnaissance de type AWACS. Devant ce risque de confusion et une surenchère que nous voulions éviter à tout prix, nous nous sommes bien gardés d'ameuter les médias à propos de ces observations d'octobre. Avons-nous bien fait ? Voilà le commentaire que Van Vlodorp propose pour définir cette attitude (VV, 63-64) :

"A cette époque, tous les témoins s'adressent directement au siège de la SOBEPS. Ils possèdent pratiquement tous les coordonnées de l'association ou alors, ils préviennent la gendarmerie qui, à son tour, fait parvenir les informations à la SOBEPS. Les coups de téléphone spontanés aux rédactions des journaux sont très rares. Dès lors, c'est la SOBEPS qui détient tous les nouveaux renseignements de sorte que son monopole est renforcé. En conséquence, si rien ne filtre de l'association, les journalistes risquent de rester dans l'ignorance d'autant qu'ils n'ont pas le temps d'aller à la rencontre des témoins.

"C'est ce qui s'est produit avec les événements du 18 octobre. Devant un risque de méprise important (il semble que les observations aient été déclenchées par un avion AWACS), les responsables de la SOBEPS ont préféré se taire. Ce comportement est défendable, mais les détracteurs de l'association dénonceront cette situation qui permet une sélection des éléments à rendre public. D'un autre côté, cela évite que des bruits courent dans tous les sens et discréditent l'ensemble des témoignages fiables."

Rétrospectivement, nous pensons que nous avons eu raison de ne pas réagir par la presse. D'autant plus que, dès la soirée du 21 octobre, de nouveaux témoignages étaient signalés, surtout au-dessus du Brabant wallon. L'absence de toute médiatisation dans les heures qui suivirent les événements du 18 permet de considérer ces observations du 21 octobre avec beaucoup plus d'attention : le risque de "contamination médiatique" ne peut absolument pas être invoqué ici. Comme en témoigne le graphique relatif à ce mois d'octobre 1990, les témoins du 21 ont une fois de plus téléphoné très rapidement pour signaler leur observation. Les cas perdurèrent jusqu'au 26 octobre, avec une autre pointe dans la nuit du 22 au 23. Notons qu'au même moment les seuls articles qu'on trouvait dans la presse concernaient exclusivement la création d'Eurufon, "dissidence" de la SOBEPS aujourd'hui déjà disparue.

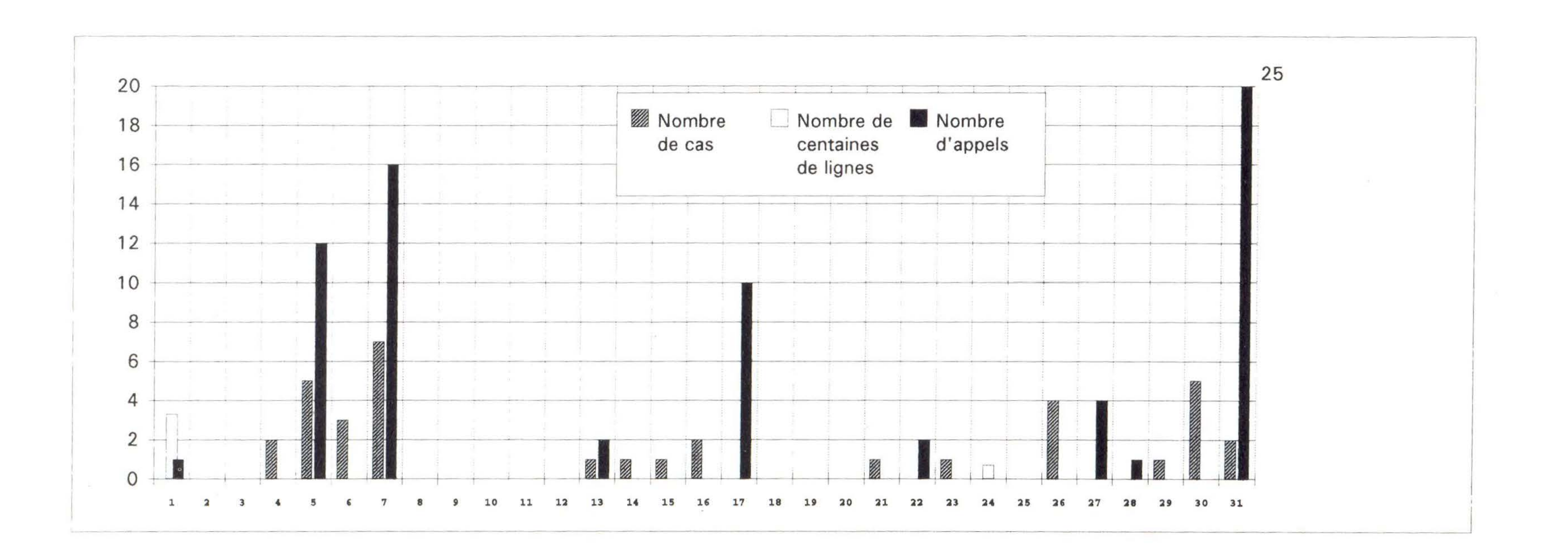
Ce qui s'est passé en novembre 1990 est aussi très significatif des rapports médias/OVNI sans qu'on puisse tirer des conclusions univoques comme certains le font si souvent. Je ne rappelerai pas ici les données du dossier des observations du 5 novembre 1990. On se souviendra seulement que ce soir-là, un peu après 19 h, plusieurs milliers de témoins répartis en Espagne, France, Suisse, Belgique et Allemagne purent observer ce qu'on sait avoir été la rentrée atmosphérique de débris d'une fusée soviétique. Bien évidemment, dans les minutes qui suivirent ce phénomène, de nombreux témoins nous appelèrent pour nous avertir du retour des OVNI.

**Novembre 1990** J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

| J | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | 0 | 0 | 0 | 1 | 7 | 3 | 2 | 11 | 2 | 0 | 2 | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 5 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 | 0 | 0 | |
| L | 4,65 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,15 | ### | 3,10 | 2,57 | * | 0,50 | 0,00 | 1,35 | 3,50 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,55 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| A | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | 0 | 15 | 3 | 2 | 8 | 4 | * | 1 | * | * | 4 | 0 | * | 2 | 3 | * | * | 10 | 3 | * | * | 5 | |

**Décembre 1990** J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

| J | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | 0 | 0 | 0 | 2 | 5 | 3 | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 4 | 0 | 0 | 1 | 5 | 2 |
| L | 3,30 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | * | 0,72 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| A | 1 | 0 | 0 | * | 12 | * | 16 | * | * | * | * | * | 2 | * | * | * | 10 | * | * | * | * | 2 | * | * | * | * | 4 | 1 | * | * | 22 |






Assez rapidement, par la
descriptions faites et la
sion de ces témoins, no
qu'il ne s'agissait pas de
bien d'un phénomène
haute altitude, d'origine
naturelle (météore) ou ar
satellite).

Dans le diagramme conc
novembre, nous n'avons
des appels qui nous son
soirée du 5 novembre, et
sont ceux qui correspon
ne cadrent pas, à premi
serve d'enquête approfo
trée de fusée.

Dès le 7 novembre (
presse allait évoquer le
novembre selon la sensi
autres : *La Meuse-La L*
force des OVNIS"); *Nord*
OVNI ? Ce n'était que d
*Belgique* ("Des OVNIS
les cieux de nos provi
*Heure* ("Les OVNI sont
pas... le Stealth").

Les nombreux appels
14 novembre concerna
ment de nouveaux tém
de la soirée du 5. Dans
novembre, la RTBF d
"Babel" dont le thème
avait permis d'aborder
gue belge d'OVNI. Le
BEPS était aussi l'inv
TF1 "Ciel, mon mardi !"

Malgré ce battage mé
la semaine qui suivit (
ne peut plus calme. L
d'ailleurs plus rien d
duire, sinon quelques
sants dans la nuit du
des appels plus nomb
majeur entre le 26 et le

On peut d'ailleurs co
ce moment, à quelq
près, la vague belge
d'intéresser les journa
lence des médias, il s
ment, des événemen
structure était différ

Assez rapidement, par la nature même des descriptions faites et la très grande dispersion de ces témoins, nous avons compris qu'il ne s'agissait pas de "nos" OVNI, mais bien d'un phénomène s'étant déroulé à haute altitude, d'origine vraisemblablement naturelle (météore) ou artificielle (rentrée de satellite).

Dans le diagramme concernant ce mois de novembre, nous n'avons pas tenu compte des appels qui nous sont parvenus dans la soirée du 5 novembre, et les cas retenus (7) sont ceux qui correspondent à des faits qui ne cadrent pas, à première vue (et sous réserve d'enquête approfondie), avec la rentrée de fusée.

Dès le 7 novembre (et jusqu'au 14), la presse allait évoquer les événements du 5 novembre selon la sensibilité des uns et des autres : *La Meuse-La Lanterne* ("Retour en force des OVNIS"); *Nord Eclair* ("Le retour des OVNI ? Ce n'était que des pierres"); *La Libre Belgique* ("Des OVNIS sillonnent à nouveau les cieux de nos provinces"); *La Dernière Heure* ("Les OVNI sont de retour. Ce n'est pas... le Stealth").

Les nombreux appels répertoriés du 10 au 14 novembre concernaient quasi exclusivement de nouveaux témoignages sur les faits de la soirée du 5. Dans la soirée du mardi 13 novembre, la RTBF diffusait son émission "Babel" dont le thème (la vie extraterrestre) avait permis d'aborder la question de la vague belge d'OVNI. Le même soir, la SOBEPS était aussi l'invitée de l'émission de TF1 "Ciel, mon mardi !".

Malgré ce battage médiatique exceptionnel, la semaine qui suivit (voir graphique) fut on ne peut plus calme. Le reste du mois ne vit d'ailleurs plus rien d'exceptionnel se produire, sinon quelques témoignages intéressants dans la nuit du 22 au 23 novembre, et des appels plus nombreux mais sans intérêt majeur entre le 26 et le 30 novembre.

On peut d'ailleurs considérer qu'à partir de ce moment, à quelques rares exceptions près, la vague belge a définitivement cessé d'intéresser les journalistes. Et malgré ce silence des médias, il se produisit, ponctuellement, des événements ufologiques dont la structure était différente selon la nature même de ces faits. Le graphique des données du mois de décembre 1990 va nous permettre de présenter trois de ces structures typiques :

- entre le 5 et le 7 décembre, des observations de phénomènes catalogués OVNI après un premier examen et qui ont été décrits (et en tout cas signalés) quelques instants après qu'ils se soient produits;

- entre le 13 et le 16 décembre, de rares événements isolés signalés, quant à eux, plusieurs heures après qu'ils se soient produits (essentiellement le 17);

- entre le 26 et le 31 décembre, plusieurs appels et très peu de cas retenus, ces coups de fil correspondant dans ce cas-ci à des méprises avec des faisceaux laser émis depuis le sol dans la région de Bernissart.

**Michel Bougard.**

## DERNIERE MINUTE

Au cours de ces dernières semaines, de très nombreux témoignages sont parvenus au secrétariat de la SOBEPS. C'est notamment dans le Hainaut que plusieurs observations très intéressantes ont été signalées. Nous profitons de cette occasion pour rappeler à nos membres que nous acceptons toujours de nouveaux enquêteurs. N'hésitez pas à rejoindre notre réseau d'enquête qui couvre toute la Belgique, vous pourrez ainsi très activement vous associer aux recherches que mène la SOBEPS. Proposez sans délai votre candidature en écrivant un petit mot à notre secrétariat.

* * *

Le centre culturel d'Izel accueillera le jeudi 16 décembre à 20 h notre collaborateur Jean-Luc Vertongen qui fera un exposé sur les événements les plus remarquables de la vague belge.

# LE CAS DE RECUPERATION DE MORICHES BAY

**ou l'art de pêcher en eaux troubles...**

J'espère que les caractères italiques ne vous rebutent pas, car ceux qui les apprécient vont en avoir pour leur argent ! Pourquoi cette obliquité ? Simplement pour vous faciliter la distinction entre le texte extrait d'une revue ufologique étrangère des commentaires ajoutés par nos soins. L'article choisi à l'intention de nos lecteurs ne lisant pas les revues anglophones provient de *UFO Magazine* (Volume 11, Issue 4, septembre/octobre 1992), un périodique britannique diffusé par Quest International.

Mais pourquoi donc ajouter des commentaires ? Pourquoi ne pas présenter aux abonnés d'*Inforespace* une simple traduction brute d'un travail dont tout le mérite doit naturellement revenir à son rédacteur Tony Dodd ? A cause du malaise que génère cette affaire. Elle, et toutes celles qui lui ressemblent. Car le monde ufologique anglo-saxon semble friand d'histoires de soucoupes écrasées : depuis Roswell, des épisodes identiques sont périodiquement évoqués. Nous en avons rarement fait mention dans nos colonnes, faute de pouvoir vérifier le bien fondé de ces allégations.

Car a beau mentir qui vient de loin, nous déclare la sagesse populaire. Sans pour autant jeter la pierre à nos homologues d'outre-Manche, force nous est néanmoins de constater le caractère "hénaurme" des cas qu'ils nous proposent. Remémorons-nous le contexte dont je vous ai déjà brossé le portrait dans un récent numéro : le folklore ufologique américain ressasse allégrement des histoires de collusion entre les Petits Gris (entités biologiques malfaisantes d'origine extraterrestre tapies dans nos sous-sols) et les autorités mondiales regroupées derrière l'US Government.

D'une tolérance réciproque sur fond de méfiance et d'échanges technologiques secrets, la situation aurait progressivement évolué vers un état conflictuel. En clair, depuis 1985 environ, la Terre est en guerre contre les Envahisseurs. L'ignoriez-vous ? Moi aussi. Mais il semblerait que David Vincent ne soit pas le seul à les avoir vus, à savoir que le cauchemar a déjà commencé.

L'article que voici, aimablement traduit par notre collaborateur Jean Lejeune, nous donne les dernières nouvelles du front.

## THE MORICHES BAY CRASH RETRIEVAL CASE

*Le réseau OVNI de Long Island (LIUFON) a publiquement déclaré depuis 1989 qu'un incident OVNI était survenu au-dessus de Moriches Bay, dans le quart nord-ouest de cette étendue d'eau peu profonde bordant la côte sud de Long Island. Cet étang et ses communautés avoisinantes forment également la partie du comté du Suffolk la plus riche en activité OVNI.*

*Le LIUFON affirme que le gouvernement américain, grâce à l'action des forces armées et des services de renseignements, a intercepté et retrouvé un vaisseau extraterrestre dans les eaux de Moriches Bay, le 28 septembre 1989. Cette opération soigneusement préparée et exécutée fut planifiée quelque six mois à l'avance.*

*Le but de cette action était d'abattre un vaisseau extraterrestre décrit comme étant triangulaire, en forme de coin, d'une largeur maximale de 172 mètres, afin de permettre à l'armée américaine d'en récupérer la technologie et le système de propulsion. Cette action faisait partie d'un état d'hostilité qui existait depuis 5 ans. Ce reportage fera plus qu'étonner certains lecteurs. Vous devez juger par vous-mêmes, sur la base des preuves fournies, de la véracité de l'histoire.*

*Depuis 1982, et jusqu'à ce jour, on a observé dans cette région environ 5 000 grands objets volants en forme de boomerang. Les Comtés d'Orange, Putnam, Rockland, Duchess et Westchester en ont été inondés. Les rapports initiaux de 1983 faisaient état d'observations à basse altitude, autant diurnes que nocturnes. Un objet fit frissonner des centaines de témoins au-dessus des grands parcs et autoroutes. Les observations nocturnes comprenaient des observations au niveau des arbres, selon les témoins qui relatèrent avoir vu un grand objet en forme de boomerang, brillamment illumi-*

né de lumières intenses. Certains de ces rapports, parlaient d'un objet imposant dont la partie inférieure était éclairée par un motif de lumières circulaires, suivies par une lumière isolée sur sa partie la plus éloignée.

Le 14 juin 1986, un OVNI en forme de croix fut filmé par un new-yorkais. Le film fut examiné et jugé authentique. Le 24 juillet 1984, un homme et son épouse filmèrent un grand objet depuis leur domicile à New York. Le film montrait un objet inconnu formé de lumières en forme de cercle. L'analyse scientifique de la bande qui s'ensuivit révéla la présence d'une masse sombre derrière la formation lumineuse.

La description la plus courante de cet OVNI lui donne une taille supérieure à celle d'un terrain de football. Les centaines et les centaines de rapports reçus à ce jour sont beaucoup trop nombreux pour être détaillés dans cet article, mais ont été largement étudiés dans le livre "Night Siege" (Siège Nocturne), de Philip Imbrogno et de feu le Dr. Allen Hynek. Le résultat de leurs recherches fut de révéler une panique OVNI qui avait été largement ignorée des médias.

L'impression générale fut que l'activité était limitée à la région nord de l'Etat. La vérité sur cette affaire est qu'elle se déroulait simultanément dans la région de Long Island. A cause des rumeurs et des rapports OVNI croissants, John Ford et Richard Stout fondèrent le réseau OVNI de Long Island. Les deux hommes étaient bien au courant de la situation, et avaient effectué, sans succès tangible, des recherches sur d'étranges éclairs et tremblements dans le ciel depuis plus d'un an. Cet état de fait changea en octobre 1987. M. Stout, en sa qualité d'Inspecteur des routes de la ville de Brookhaven, trouva les restes mutilés d'une jeune génisse à Long Island. Les blessures de l'animal correspondaient à la description de celles trouvées sur 15 000 têtes de bétail trouvées mortes dans le Sud-Ouest américain, et dont des parties du corps avaient été découpées avec une précision chirurgicale. C'était là précisément le cas, ce que confirma un enquêteur du bureau du procureur du district qui s'était arrêté pour interroger M. Stout quant à son activité sur le lieu de la mutilation. Il semblerait que le bureau du procureur enquêtait sur cette affaire.

Fin janvier et début février 1988, la côte sud du Suffolk fut frappée par d'étranges mutilations de chiens, chats, moutons, cerfs, chèvres et vaches. Les rapports concernant des animaux mutilés et vidés de leur sang s'amoncelaient. Grâce à des sources confidentielles, le LIUFON apprit que le gouvernement fédéral, avec l'aide de scientifiques gouvernementaux, du FBI, de la police locale et du bureau du procureur, enquêtaient sur cette vague de mutilations. Peu après, le 42e bataillon d'aviation de la Garde Nationale de l'Etat de New York, commença à effectuer des exercices de nuit dans les régions où se déroulaient à la fois une intense activité OVNI et de nombreuses mutilations.

Le 26 décembre 1982, une femme rapporta qu'elle avait observé un objet survolant sa maison, objet de taille si importante qu'elle ne parvenait pas à en discerner l'extrémité. Elle mentionna que la partie inférieure de cet objet comportait des plaques métalliques rivetées. En 1982, M. Stout et sa famille observèrent un grand objet ovale doté de trois gros phares orange au-dessus de Moriches Bay. Il fut poursuivi par un C-130 de l'armée, jusqu'à ce qu'il disparut dans un nuage.

Durant l'été 1982, un psychiatre renommé et son épouse furent poursuivis par un objet lumineux ovale. En 1983 et 1984, des OVNI furent signalés près de la centrale nucléaire de Shoreham. Les rapports concernant un grand objet volant traversant le ciel des environs continuaient d'arriver. Le 13 août 1985, un grand objet circulaire survola Port Washington, en arborant des motifs lumineux aux nombreuses facettes... La "soucoupe pourvue d'un dôme" avait un diamètre estimé à 600 mètres et provoqua une panique mineure dans la Grand Rue, comme il s'éloignait vers la baie. Les objets perturbèrent également le réseau et les générateurs électriques. En septembre 1986, un homme eut son pick-up immobilisé par un objet sombre qui survolait son véhicule. Les habitations du centre de Moriches eurent une panne de courant.

Le 27 décembre 1987, un grand objet ovale doté de six phares jaunes zigzagua au dessus d'une route principale. Les témoins purent suivre l'objet avec leur voiture, du fait de la faible vitesse de celui-ci et de sa très faible altitude.

*Le 13 septembre 1987, un objet ovale de 11 mètres de diamètre atterrit près d'une ferme des environs. Les fils du fermier furent témoins de la scène. Le 24 janvier 1989, on reçut d'autres rapports d'atterrissages. Quand les membres du LIUFON se rendirent sur place, ils trouvèrent deux traces circulaires suspectes. La chlorophylle de l'herbe à l'intérieur du cercle principal avait été détruite. Les analyses de sol ne révélèrent aucune activité de champignons, d'insectes ou de produits chimiques qui auraient pu causer de tels phénomènes. Les tests montrèrent également que le taux de substances nutritives du sol était très faible. Une enquête effectuée auprès du fermier et de sa famille révéla qu'ils avaient très probablement été victimes d'un enlèvement. L'habitation de la famille fut par conséquent entourée d'alarmes photoélectriques. Un objet ovale d'un diamètre d'environ 10 mètres fit une tentative d'atterrissage, ce qui déclencha les alarmes et réveilla la famille. L'incident fut observé par une personne indépendante dont l'habitation était séparée de celle du fermier par une route.*

*En 1988, des parents rapportèrent que, la nuit, leurs enfants disaient voir des monstres dans leur chambre. Des tests effectués dans la zone montrèrent des taux inhabituels de radiations de faible intensité et des anomalies magnétiques. Lorsqu'on les interrogea, certains des enfants dessinèrent ce qu'ils décrivirent comme des créatures à la peau grise et aux grands yeux noirs, ressemblant à leurs visiteurs nocturnes.*

*Avec la vague continuelle des observations, on constata rapidement une augmentation de l'activité des hélicoptères militaires dans la zone de Long Island. Le nombre des rapports d'enlèvements s'accrut de manière dramatique comme la situation atteignait sa phase maximale.*

*A cette époque, bien peu de gens de Long Island se rendaient compte qu'ils allaient vivre des événements qui les "atterreraient". Un scientifique du Laboratoire de Brookhaven dit à John Ford, directeur du LIUFON, qu'ils étaient parfaitement conscients qu'on "nous" observait du ciel. En retour, le gouvernement américain "les" observait. Il dit également que le gouvernement avait la possibilité, grâce à des satellites en orbite, de "lire" la signature des propulseurs de ces engins et de les pister, que c'était précisément ce qu'ils faisaient, et qu'un plan se préparait qui devait aboutir à l'incident du 28 septembre 1989, au-dessus de Moriches Bay.*

## L'événement

*La nuit du 28 septembre 1989, à 7 heures 10 du soir, un jeune mécanicien aéronautique rapporta avoir vu au loin un demi-cercle lumineux de couleur jaune très intense. Il était chez lui, observa les lumières à la jumelle et conclut que les lumières étaient connectées à une grande structure. Il dit que l'objet était immobile et qu'il l'avait observé plusieurs minutes. Puis il le vit s'éloigner lentement vers le nord.*

*Quelque 50 km plus au nord, des automobilistes roulant sur l'autoroute virent une grande masse sombre, dotée de six à huit phares jaunes très brillants. Ils dirent que l'objet se déplaçait en silence et qu'il était plus grand qu'un terrain de football. Des observations du même objet commencèrent à arriver de la région de Harford, et à 8 heures 10, des ouvriers de l'aéroport international d'Harford observèrent un grand objet en forme de boomerang planant au-dessus d'une zone de macadam non utilisée de la piste. Comme ils regardaient, ils virent un rayon de lumière bleue venant de l'objet vers le sol, et quelle ne fut pas leur stupéfaction lorsqu'ils virent cinq créatures extraterrestres glisser vers le sol le long du rayon. On raconte qu'ils poursuivirent une de ces créatures et la regardèrent regagner le vaisseau au moyen du rayon. Tout le personnel de l'aéroport reçut de la part des autorités aériennes fédérales une consigne de silence total concernant ce dont ils avaient été témoins.*

*Un des témoins parla à Phil Imbrogno, du LIUFON, dans un climat de confiance totale, sous couvert d'anonymat. Il décrivit l'objet comme étant en forme de boomerang, plus grand qu'un terrain de football et pourvu de six gros phares jaunes.*

*Le dimanche 24 septembre 1989, Martha et Bruce Richardson, propriétaires d'un petit hors-bord ancré au centre nautique de Moriches Bay, décidèrent d'envoyer un groupe*

*d'hélicoptères militaires arr
C'étaient des hélicoptères "I
leur vert sombre. En s'appro
ment de la baie, ils formèrei
commencèrent à tourner auto
au-dessus des dunes de
Beach dans le sens contrair
d'une montre. Cela dura une
quittèrent la zone en s'éloigna*

**Smiths Point Bay, août 198**

*Le Gouvernement local du co
New York, par le biais du bu
annonça à la fin du mois d'ac
née que la fermeture des te
de Smiths Point Beach Cou
cée. Il fut dit que la raison
ment, le premier du genre en
crise budgétaire constante c
nement du Comté. Il n'y ava
suffisant pour maintenir l'ouv
jusqu'à la fin octobre, afin de
campeurs et aux pêcheurs au
liser pour leurs activités.*

*En conséquence, il y eut une
cliers de la part des campe
l'habitude d'utiliser les te
mois d'octobre. Pour de no
sonnes du comté de Suffolk,
présentaient une possibilité
de vacances à la plage. La
tembre 1989, il n'y aurait a
pour observer l'incident qui
ler.*

**Les manoeuvres de la G
Aérienne de West Hampton**

*Les médias d'information de
couvrirent abondamment
d'entraînement entrepris par
les principaux journaux natio
des articles à propos de l'e
que auquel se livrait l'Unité
Maritime et Aérienne de la (
de l'Etat de New York.*

*De nombreuses stations de
vrirent cette histoire à l'aub
des vols de la Navette Spat
traient la Garde Nationale q
sauter dans l'océan depuis
constituait une nouvelle maj
Island et faisait partie du pro*

*ture des propulseurs de ces*
*pister, que c'était précisé-*
*isaient, et qu'un plan se pré-*
*t aboutir à l'incident du 28*
*9, au-dessus de Moriches*

*ptembre 1989, à 7 heures 10*
*e mécanicien aéronautique*
*u au loin un demi-cercle lu-*
*ur jaune très intense. Il était*
*a les lumières à la jumelle et*
*lumières étaient connectées*
*ucture. Il dit que l'objet était*
*l'avait observé plusieurs mi-*
*vit s'éloigner lentement vers*

*plus au nord, des automobi-*
*sur l'autoroute virent une*
*sombre, dotée de six à huit*
*très brillants. Ils dirent que*
*çait en silence et qu'il était*
*n terrain de football. Des ob-*
*ême objet commencèrent à*
*on de Harford, et à 8 heures*
*de l'aéroport international*
*vèrent un grand objet en*
*merang planant au-dessus*
*macadam non utilisée de la*
*ls regardaient, ils virent un*
*re bleue venant de l'objet*
*elle ne fut pas leur stupéfac-*
*rent cinq créatures extrater-*
*ers le sol le long du rayon.*
*ls poursuivirent une de ces*
*egardèrent regagner le vais-*
*du rayon. Tout le personnel*
*çut de la part des autorités*
*rales une consigne de si-*
*cernant ce dont ils avaient*

*parla à Phil Imbrogno, du*
*n climat de confiance totale,*
*anonymat. Il décrivit l'objet*
*forme de boomerang, plus*
*ain de football et pourvu de*
*aunes.*

*septembre 1989, Martha et*
*on, propriétaires d'un petit*
*au centre nautique de Mo-*
*dèrent d'envoyer un groupe*

*d'hélicoptères militaires arrivant de l'est. C'étaient des hélicoptères "Huey", de couleur vert sombre. En s'approchant bruyamment de la baie, ils formèrent une ligne et commencèrent à tourner autour de la baie et au-dessus des dunes de Smiths Point Beach dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Cela dura une heure, puis ils quittèrent la zone en s'éloignant vers l'ouest.*

**Smiths Point Bay, août 1989**

*Le Gouvernement local du comté de Suffolk, New York, par le biais du bureau du comté, annonça à la fin du mois d'août de cette année que la fermeture des terrains du camp de Smiths Point Beach County serait avancée. Il fut dit que la raison de cet avancement, le premier du genre en 18 ans, était la crise budgétaire constante dans le gouvernement du Comté. Il n'y avait pas l'argent suffisant pour maintenir l'ouverture du camp jusqu'à la fin octobre, afin de permettre aux campeurs et aux pêcheurs au lancer de l'utiliser pour leurs activités.*

*En conséquence, il y eut une levée de boucliers de la part des campeurs qui avaient l'habitude d'utiliser les terrains jusqu'au mois d'octobre. Pour de nombreuses personnes du comté de Suffolk, ces terrains représentaient une possibilité peu onéreuse de vacances à la plage. La nuit du 28 septembre 1989, il n'y aurait aucun campeur pour observer l'incident qui allait se dérouler.*

**Les manoeuvres de la Garde Nationale Aérienne de West Hampton.**

*Les médias d'information de la zone urbaine couvrirent abondamment le programme d'entraînement entrepris par la garde. Tous les principaux journaux nationaux publièrent des articles à propos de l'entraînement unique auquel se livrait l'Unité de Sauvetage Maritime et Aérienne de la Garde Nationale de l'Etat de New York.*

*De nombreuses stations de télévision couvrirent cette histoire à l'aube de la reprise des vols de la Navette Spatiale. Elles montraient la Garde Nationale qui s'entraînait à sauter dans l'océan depuis un avion. Cela constituait une nouvelle majeure pour Long Island et faisait partie du programme spatial américain. Un important contrat avait été passé entre la NASA et la Garde Nationale pour assurer le sauvetage de l'équipage de la navette au cas où elle s'écraserait au large de la zone de la côte est (Moriches Bay).*

*Les personnes habitant dans un rayon de 12 blocs du centre de la plage à Moriches Bay se plaignaient des pannes périodiques de la TV par câble et de l'électricité. Aucune explication valable n'était donnée pour ces pannes. Certains habitants ont rapporté que, la nuit de l'incident, ils avaient vu sur la baie d'étranges lumières qu'ils avaient prises pour des fusées de parachutage lancées par l'armée de l'air. Certains affirmèrent que les fusées ne tombèrent pas, mais restèrent suspendues dans le ciel.*

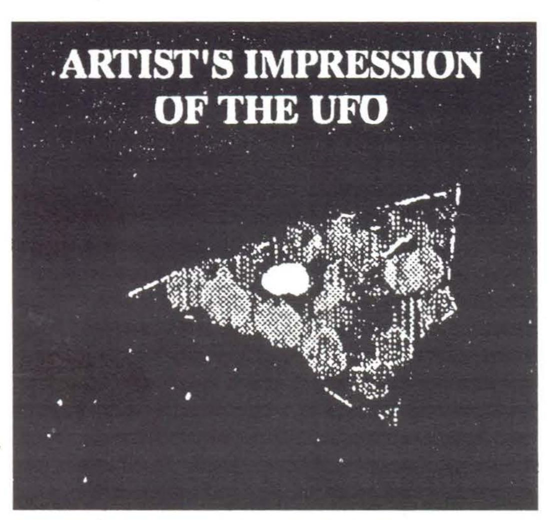
*Une personne raconta qu'elle avait entendu un grand bruit vers 12 h 30, près de la baie. Elle pensa qu'un avion s'était écrasé. Elle en avait tiré cette conclusion après s'être promenée jusqu'au bout de sa rue, à 12 h 45, et avoir vu des hélicoptères au-dessus du milieu de la baie. Ils semblaient s'intéresser à quelque chose qui se trouvait dans l'eau.*

*Richard Stout est le co-fondateur du réseau OVNI de Long Island. Il habite à Centre Moriches, à quelques 12 blocs de la baie. A la création de l'organisation, ils dépensèrent plusieurs milliers de dollars pour l'achat d'équipements photo et vidéo, comprenant des dispositifs sensibles à une luminosité très faible ainsi que des téléobjectifs. La maison de M. Stout fut cambriolée début septembre, et tout l'équipement fut dérobé. Deux autres maisons avoisinantes furent également visitées. On ne retrouva jamais le cambrioleur.*

**Kings Park, Long Island, 28 septembre 1989, 17 h 30.**

*Mme McLaughlin est une jeune femme qui a deux garçons. Elle vit avec son mari dans la zone de Kings Park, Comté de Suffolk. Cette après-midi là, les deux garçons étaient rentrés de l'école. Ils regardaient la télévision dans la chambre à l'arrière de la maison. Mme McLaughlin faisait le ménage en surveillant la cuisson du dîner. Ses habitudes furent brisées lorsqu'à l'appel des deux garçons, elle se précipita à la fenêtre du fond de la chambre.*

*Il apparaît qu'un des garçons observait deux grands objets qui stationnaient dans le ciel et avait appelé son frère pour qu'il vienne voir. Ils observaient les objets depuis un certain temps, lorsqu'ils demandèrent à leur mère de venir à la fenêtre. Elle vit deux objets, qui ne ressemblaient pas à des avions; ils étaient juste comme "suspendus" là, dans le ciel. Les objets étaient à environ 2,5 km, ils étaient très grands et de forme triangulaire. Elle ne distingua ni moteurs, ni ailes, ni fenêtres, ni lumières. Elle décrivit leur surface comme étant lisse et d'un noir de jais. Elle estima la distance entre les deux objets à environ 1,5 km, et dit qu'ils se tenaient immobiles dans le ciel. Alors qu'elle continuait à les observer, l'un des objets avait bougé pour rejoindre le second, mais elle fut stupéfaite de la rapidité de ce déplacement. Il avait parcouru la distance en une seconde, tout au plus.*




*Interprétation d'artiste de l'OVNI.*

**Calverton, Long Island, 28 septembre 1989, 20 h**

*Mme P.G. et son fils âgé de 15 ans rentraient chez eux après avoir rendu visite à des amis dans la région. Ils étaient sur la voie express de Long Island, dans région de Calverton. Cette zone est très rurale, avec des fermes et des bois qui s'étendent parmi l'étendue urbaine. Comme ils roulaient vers l'est, en direction de leur maison, ils remarquèrent six brillantes lumières jaunes près d'un champ voisin. Elle pensa tout d'abord que ces lumières pouvaient être des phares, mais elles étaient très grosses. Comme elles étaient suspendues dans le ciel, elle pensa ensuite qu'elles devaient appartenir à un avion. Ce n'est qu'en s'approchant qu'ils remarquèrent que les lumières appartenaient à un énorme objet triangulaire. Il se découpait sur le ciel nocturne et semblait être deux fois plus grand qu'un terrain de football. Elle décrivit également la couleur de l'objet, suffisamment éclairé pour que les contours en soient visibles.. A cette époque, elle croyait que l'objet devait provenir du centre d'essai tout proche de Calverton.*

*Plus tard, on lui montra des photographies de l'objet prises au-dessus de Moriches Bay le jour de l'incident principal, et elle l' identifia formellement comme étant le même que celui qu'elle avait vu en compagnie de son fils, plus tôt dans la nuit, au-dessus de Calverton.*

**Moriches Bay, 28 septembre 1992, 18 h 45**

*Paul Peterson regardait la télévision dans son salon. Ce devait être une nuit que Paul et sa famille n'oublieraient jamais, changeant radicalement leur opinion sur les OVNI. Paul raconta qu'alors qu'il regardait la télé, il avait soudain remarqué d'étranges lumières jaunes par sa porte-fenêtre, qui surplombait Moriches Bay. Il en vit une, puis deux, puis trois, puis quatre, jusqu'à ce qu'il y en eut six. Les lumières, qui brillaient plus que la normale, éclairaient le ciel nocturne, et apparaissaient cycliquement. De plus, il entendit un bruit ressemblant à celui de très gros hélicoptères militaires passant au-dessus de chez lui et des maisons environnantes. En regardant dehors, il vit que c'étaient de gros hélicoptères militaires Sikorski vert foncés. Ils volaient au ras des arbres, virant pour encercler la baie, en direction des lumières. Il continua à regarder l'activité des hélicoptères et estima que les lumières stationnant au-dessus de la baie devaient avoir un diamètre d'environ 18 à 25 mètres, la taille d'une maison rustique. Pendant ce temps, sa femme l'avait rejoint. Elle était clouée sur place par le spectacle.*

*Paul était rentré chez lui pour prendre la caméra vidéo ultra-sensible de la famille. Il revint avec la caméra et la focalisa sur les lumières. Il ne parvint pas à obtenir une image*



*dans le viseur. Il rep
son pour voir si la
constata quelle éta
marche. Il enleva la
son magnétoscope,
dement. Bien que le
fût enregistré, les lu
pas sur la bande. Pa
à garder une trace c
prit l'Instamatic de
bobine de pellicule r
avec son fils et part
du quai. Sa femme, t
compagner, resta ch
une paire de lumière
entre 15 et 30 mètre
à environ 275 mètre
lumières s'allumaien
auparavant, jusqu'à
lumées simultaném
ment qu'elles écl
Comme il essayait
avec son appareil,
bles étaient les lum
de recherche d'un
Paul et son fils dé
hélicoptères comm
sens inverse des a
dirent également
doute, l'un des hél
ptère de la police
autres étant des Si
l'armée.*

*Paul et son fils rac
une lumière bleu-v
rait les dunes et le
chure de la plage
Les hélicoptères p
ticulière à cette lu
lumières devinrent
glèrent Paul et so
avoir vu une struc
Durant leur observ
tographies.*

*Ils dirent égaleme
leur observation, l
vents violents. Pau
roporté au Vietna
combat, dit que l
des fusées de par
avoir assisté cette*

*Paul dit qu'à parti
calma et soudain,*

dans le viseur. Il repartit alors dans la maison pour voir si la caméra fonctionnait et constata quelle était en parfait état de marche. Il enleva la cassette et la mit dans son magnétoscope, pour la visionner rapidement. Bien que le bruit des hélicoptères fût enregistré, les lumières n'apparaissaient pas sur la bande. Paul était alors déterminé à garder une trace de ces événements, et il prit l'Instamatic de la famille, ainsi qu'une bobine de pellicule neuve. Il quitta la maison avec son fils et partit en voiture sur le bord du quai. Sa femme, trop terrifiée pour les accompagner, resta chez elle. En arrivant, il vit une paire de lumières jaunes très brillantes, entre 15 et 30 mètres de la surface de l'eau, à environ 275 mètres d'où il se trouvait. Les lumières s'allumaient en séquence, comme auparavant, jusqu'à ce que les six soient allumées simultanément. Elles brillaient tellement qu'elles éclairaient toute la baie. Comme il essayait de prendre des photos avec son appareil, les seules lumières visibles étaient les lumières jaunes et le phare de recherche d'un hélicoptère de la police. Paul et son fils décrivirent l'opération des hélicoptères comme une rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Ils dirent également que, sans le moindre doute, l'un des hélicoptères était un hélicoptère de la police du comté de Suffolk, les autres étant des Sikorski SH-55, utilisés par l'armée.

Paul et son fils racontèrent qu'ils avaient vu une lumière bleu-vert très intense qui éclairait les dunes et le ciel nocturne à l'embouchure de la plage de l'entrée de Moriches. Les hélicoptères prêtaient une attention particulière à cette lumière. A un moment, les lumières devinrent si intenses qu'elles aveuglèrent Paul et son fils. Ils dirent tous deux avoir vu une structure derrière les lumières. Durant leur observation, Paul prit trente photographies.

Ils dirent également que, durant le temps de leur observation, la baie fut secouée par des vents violents. Paul qui avait été éclaireur aéroporté au Vietnam, avec l'expérience du combat, dit que les lumières n'étaient pas des fusées de parachutage. Il est convaincu avoir assisté cette nuit-là à un incident OVNI.

Paul dit qu'à partir de 11 h 15 du soir, tout se calma et soudain, à 11 h 25, il vit à nouveau les lumières au-dessus de la baie et l'escorte d'hélicoptères. Cela continua jusqu'à minuit, moment où tout se calma à nouveau - définitivement. A l'insu de Paul et de sa famille, la scène ahurissante était observée par une autre famille des environs, qui avait vu deux énormes objets triangulaires planant au dessus de la baie. Ils les décrivirent comme étant chacun de la taille d'un avion de ligne, et accomplissant des manoeuvres bien au-delà des capacités d'un avion connu.

**Box Tree Road, Long Island, 28 septembre 1992, 21 h 30**

Kathy O'Donnelly est secrétaire dans un bureau d'assurance et d'agence immobilière. La nuit de son aventure, elle avait travaillé jusqu'à 9 h du soir. Elle était ensuite repartie chez elle en voiture, sur Sunrise Highway, se dirigeant vers le sud. A cet instant, elle prit conscience de la présence de six à huit lumières jaunes très brillantes, haut dans le ciel, au-dessus et derrière sa voiture. Comme elle regardait, elle s'aperçut que les lumières perdaient rapidement de l'altitude, jusqu'à atteindre le sommet des arbres. Les lumières se mirent alors à suivre sa voiture, et brillaient tellement qu'elles en éclairaient l'intérieur. Elle fut très effrayée, quitta la route principale, accéléra à plus de 80 km/h et descendit sa rue à toute vitesse tout en commençant à klaxonner pour alerter son mari qui l'attendait. Elle entra dans son allée, sortit de la voiture et se retourna pour regarder de l'autre côté de la rue. Là, au dessus de la "ferme de la pomme de terre", située en face de chez elle, de l'autre côté, elle vit les grandes lumières jaunes immobiles, au niveau des arbres, juste au-dessus des champs.

A cet instant, son mari et un ami sortirent à la porte principale. Ils regardaient la télévision et, entendant le klaxon de Kathy, étaient sortis voir ce qui se passait. Ils s'affolèrent en voyant les lumières jaunes de l'autre côté de la rue. Ils restèrent à regarder les lumières qui, au bout d'une minute environ, commencèrent à s'élever et à s'éloigner lentement vers Moriches Bay.

Ils racontèrent plus tard qu'ils ne pouvaient voir aucune structure derrière les lumières, mais avaient la nette impression qu'elles

*étaient rattachées à quelque chose d'énorme et cependant absolument silencieux. Le champ de l'autre côté de la route avait une surface de 5 hectares, mais il avait été éclairé sur toute sa longueur par la lumière provenant de l'objet.*

**Drug Enforcement Administration, Nassau, Suffolk County Line, 28 septembre 1992, 21 h**

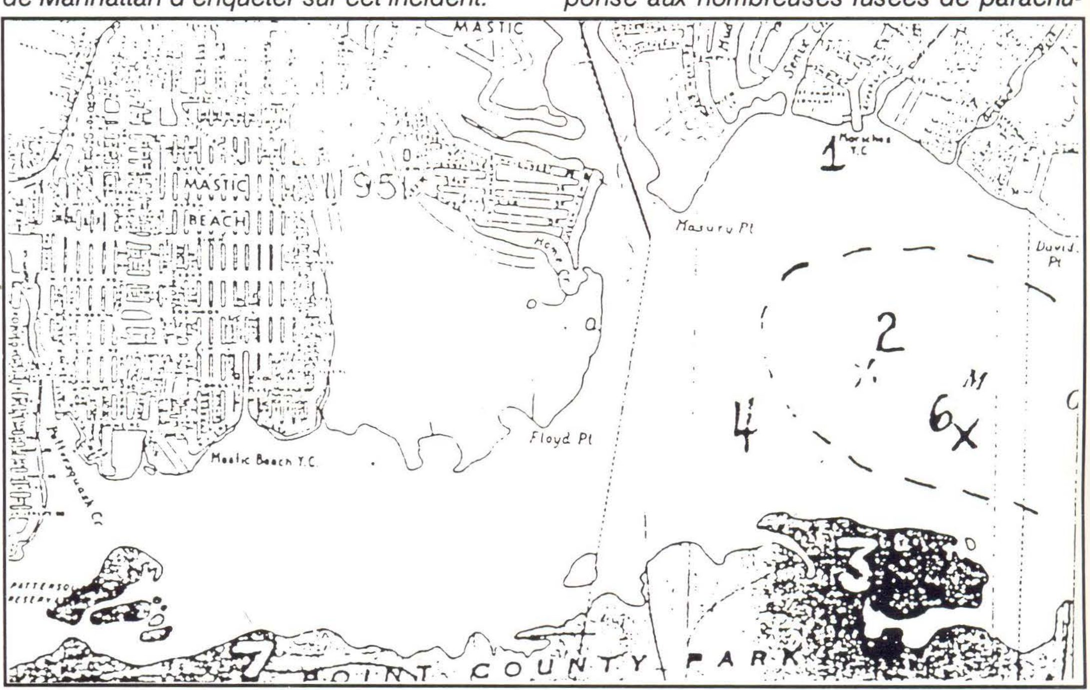
*Cette information provient de deux sources très confidentielles, dont les emplois seraient menacés si leurs identités étaient révélées. Une de ces sources a saisi une information et l'autre a participé à l'élaboration de plans de vol avec le bureau de l'aviation fédérale.*

*Cette nuit-là, la garde aérienne de West Hampton alerta la brigade des stupéfiants, en les informant qu'ils avaient l'écho d'un grand avion non identifié sur leurs écrans radar, situé au-dessus de Moriches Bay. Craignant qu'il ne s'agisse de contrebandiers, ils demandèrent aux agents des stupéfiants de Manhattan d'enquêter sur cet incident.*

*L'équipe d'agents puissamment armés fut envoyée par hélicoptère avec ordre de ramener l'appareil inconnu à l'aéroport de Brookhaven, en vue d'une inspection. En arrivant à la limite de comté de Nassau, Suffolk, à environ 9 heures du soir, le pilote apprit que l'autorisation pour la brigade des stupéfiants d'intervenir à Moriches Bay avait été annulée, à cause d'une opération militaire en cours sur la baie. L'espace aérien au-dessus de Moriches Bay était totalement fermé au trafic civil. Insistant pour avoir des explications, le pilote s'entendit répondre que s'il tentait d'entrer dans la zone, l'armée de l'air le lui interdirait. Il n'avait donc d'autre alternative que de faire demi-tour et de repartir à Manhattan.*

**Franck D., 28 septembre 1992, minuit**

*Frank D. habite près de la plage de Moriches Bay. C'est un officier de l'Etat de New York, employé par la Cour du District du Comté de Nassau. Il affirma qu'il se trouvait près de la plage de Moriches Bay la nuit de l'incident. Il s'était rendu sur la plage en réponse aux nombreuses fusées de parachu-*




1. Union Avenue Dock, d'où Paul Peterson et son fils photographièrent l'objet. 2. Position de l'objet. 3. Zone d'herbe écrasée sur 25 m; lien avec l'OVNI non démenti. 4. Ligne suivie par les hélicoptères dans le sens antihorlogique lors de l'opération. 5. Emplacement de la famille Olivieri, témoin de l'événement. 6. Point d'impact probable de l'OVNI.

*tage, qu'il avait lui-*
*dessus de l'océan*
*des C-130. Comme*
*cette nuit-là, il voya*
*sieurs kilomètres au*
(voir figure ci-contre)
*l'armée venir au-des*
*une série de fusées*
*l'heure à minuit.*

*Les documents diffu*
*mée et les garde-côt*
*le largage de fusées.*
*cette omission ?*

**L'histoire de Geor**
**bre 1989**

*George Dickson est*
*teur et un enquêteu*
*Long Island pour se*
*dantes sur ces phén*
*1989, George contac*
*informer qu'il déte*
*concernant l'inciden*
*Bay quelques jours a*

*George a rapporté u*
*prise d'un ami qu'il p*
*lonel de l'armée de*
*vices de renseignem*
*lon cet ami, il y avait*
*28 septembre au-des*

*Cet incident impliqu*
*d'un OVNI qui avait*
*cette nuit-là grâce à*
*de la "Guerre des Et*
*énorme, s'était écras*
*avait été retrouvé par*

*On avait également*
*mi les militaires : 18*
*lors de la riposte des*
*l'attaque de leur vais*

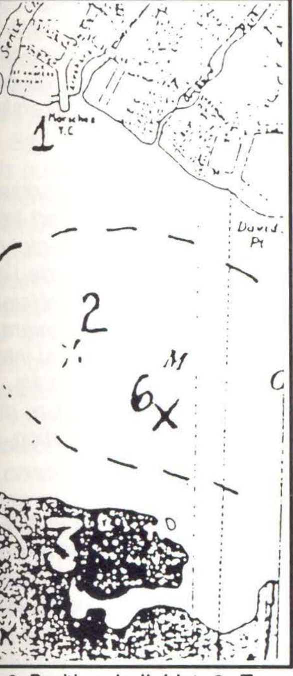
*On dit que la mort de*
*quée par l'utilisation*
*des ondes sonores*
*quence, capables d*
*moléculaire de la ma*

*Parmi les victimes fi*
*dont le but était de*
*survivants du vaisse*
*nécessaire.*

puissamment armés fut
ɪptère avec ordre de ra-
nconnu à l'aéroport de
ɜ d'une inspection. En ar-
ɜ comté de Nassau, Suf-
ures du soir, le pilote ap-
ion pour la brigade des
ɜnir à Moriches Bay avait
ɪse d'une opération mili-
la baie. L'espace aérien
ches Bay était totalement
l. Insistant pour avoir des
lote s'entendit répondre
trer dans la zone, l'armée
lirait. Il n'avait donc d'au-
de faire demi-tour et de
n.

**ɛmbre 1992, minuit**

rès de la plage de Mo-
n officier de l'Etat de New
r la Cour du District du
Il affirma qu'il se trouvait
e Moriches Bay la nuit de
rendu sur la plage en ré-
ɪuses fusées de parachu-



2. Position de l'objet. 3. Zone
élicoptères dans le sens antihor-
nement. 6. Point d'impact prob-

*tage, qu'il avait lui-même vues lancer au-dessus de l'océan par des hélicoptères et des C-130. Comme il était près de l'eau cette nuit-là, il voyait distinctement à plusieurs kilomètres au sud de Moriches Bay.* (voir figure ci-contre) *Il observa un C-130 de l'armée venir au-dessus de la baie et tirer une série de fusées dans l'eau. Il estima l'heure à minuit.*

*Les documents diffusés plus tard par l'armée et les garde-côtes, ne mentionnent pas le largage de fusées. Quelle est la raison de cette omission ?*

**L'histoire de George Dickson, 4 octobre 1989**

*George Dickson est un anthropologue amateur et un enquêteur OVNI. Il est connu à Long Island pour ses recherches indépendantes sur ces phénomènes. Le 4 octobre 1989, George contacta le LIUFON, pour les informer qu'il détenait des informations concernant l'incident survenu à Moriches Bay quelques jours auparavant.*

*George a rapporté une histoire qu'il avait apprise d'un ami qu'il présente comme un colonel de l'armée de l'air, attaché aux services de renseignement du Pentagone. Selon cet ami, il y avait eu un incident OVNI le 28 septembre au-dessus de la baie.*

*Cet incident impliquait la destruction en vol d'un OVNI qui avait été intercepté et abattu cette nuit-là grâce à l'utilisation d'une arme de la "Guerre des Etoiles". L'objet, qui était énorme, s'était écrasé dans les dunes, où il avait été retrouvé par la suite.*

*On avait également évoqué des pertes parmi les militaires : 18 personnes furent tuées lors de la riposte des occupants de l'objet à l'attaque de leur vaisseau.*

*On dit que la mort de ces hommes fut provoquée par l'utilisation d'une arme générant des ondes sonores de très basse fréquence, capables de détruire la cohésion moléculaire de la matière connue.*

*Parmi les victimes figuraient des télépathes, dont le but était de communiquer avec les survivants du vaisseau, si cela s'était avéré nécessaire.*

*George refusa de communiquer le nom de son informateur, et ne le fera jamais. Jusqu'à ce jour, il s'en est tenu à son histoire, et maintient que son informateur est digne de foi.*

**Copley News Service, San Diego, 22 octobre 1989**

*Copley News Service achète des programmes d'informations pour quelque 170 radios aux USA et au Canada. Le 21 octobre 1989, LIUFON avait transmis l'information aux médias locaux, qui l'avaient à leur tour transmise à Copley News. Le 22 octobre, LIUFON dirigea une opération de recherche dans les dunes, employant des moyens aériens, maritimes et terrestres. Cette recherche donna des résultats très intéressants.*

*Le même jour Copley News Service contacta John Ford, pour lui confirmer qu'ils avaient vérifié auprès de la police et des garde-côtes, et qu'il y avait bien eu des hélicoptères au voisinage de Moriches Bay la nuit du 28 septembre 1989. Ils dirent à John qu'ils allaient diffuser l'information au plan national, car ils avaient contacté le commissariat central du comté de Suffolk et parlé au responsable des relations publiques, qui avait admis l'existence de l'incident OVNI au-dessus de la baie.*

**John D., Quoque, 29 septembre 1989**

*John D. est un courtier en matières premières à Wall Street. Il a demandé à garder l'anonymat, ce qui se comprend à l'écoute de son récit. Il avait parlé à des membres du LIUFON, puis a refusé d'en dire davantage, craignant que son identité ne parvînt à des officiels du gouvernement, ce qui aurait pu entraîner des représailles à son égard.*

*Il habite à Bay Ridge, Brooklyn. Chaque week-end, du printemps à la fin de l'automne, il passe du temps en compagnie de sa soeur et de sa famille dans leur résidence de Quoque. Elle est située à environ 400 mètres au sud de la piste principale de la base de la garde aérienne de West Hampton.*

*Le 29 septembre 1989, à environ 2 h 30 du matin, il dormait dans la maison de sa soeur,*

lorsque le bruit d'hélicoptères le réveilla. Il se rendit à la fenêtre de la chambre, située au second étage et regarda en direction de la base. Là, arrivaient deux gros hélicoptères militaires, tous feux allumés, volant au-dessus des arbres situés au sud-ouest.

De gros câbles étaient accrochés sous les hélicoptères, mais John fut incapable de distinguer ce qui y était accroché, car le rideau d'arbres lui bouchait la vue. Quelle que fût la nature de leur charge, ils la descendirent très lentement vers le sol. John affirme que l'opération dura environ 45 minutes. Puis il alla se recoucher.

## Les rencontres avec le scientifique

L'identité du scientifique qui a participé à l'incident de Moriches Bay a été gardée secrète. Son nom et son adresse ne doivent pas être divulgués, car il a déjà été menacé par le gouvernement qui le suspecte de laisser filtrer des informations.

Il attira d'abord l'attention du LIUFON lorsque son ami et confident se rapprocha de l'organisation le 29 octobre 1989, pour avertir le président John Ford de son existence. Cet ami informa M. Ford qu'il était en contact avec un scientifique qui se trouvait impliqué dans la récupération de Moriches Bay. Il leur dit également que ce scientifique accepterait de parler de cet incident à une date ultérieure, lorsque les choses se seraient tassées et qu'on accorderait moins d'attention à son activité et celle de ses associés.

Comme l'enquête continuait et que le LIUFON diffusait davantage d'information au public, des témoins en plus grand nombre commencèrent à se présenter, ce qui nécessita un planning d'enquête plus important. Ce ne fut pas avant avril 1990 que des arrangements furent pris afin de rencontrer le scientifique.

Les "règles de base", édictées par le scientifique, furent très strictes. L'organisation les accepta comme base des entretiens et du dialogue ultérieur (qui se poursuit avec lui). Ces règles interdisent l'enregistrement, ainsi que la diffusion de son identité à la presse et au public. John fut cependant autorisé à prendre des notes.

A partir de maintenant, on nommera le scientifique Dr. Nick. La première rencontre se déroula un dimanche d'avril 1990 dans la soirée, et la seconde en août 1990. La première entrevue se déroula sans témoins, à l'exception de John Ford ; lors de la seconde, Kay Ford, secrétaire et trésorière du LIUFON, fut autorisée à prendre part aux débats. Les propos qui suivent sont un résumé des informations recueillies lors des deux entrevues.

Lors des deux rencontres, le Dr. Nick dit que les USA avaient intercepté et abattu un OVNI en forme de coin, ou de boomerang, au dessus de Moriches Bay durant la nuit du 28 septembre 1989. Il tient cela pour certain, car des membres de son groupe de travail et lui-même étaient sur les lieux lors de l'incident.

La chute se produisit vers minuit, ou un peu plus tard, il n'en était pas certain.

Le Dr. Nick avait participé à l'étude d'OVNI récupérés pour le compte du gouvernement depuis les années 70. Il fut tout d'abord employé pour étudier l'électronique des OVNI récupérés, entreposés dans un bâtiment souterrain nommé S3 à la base aérienne de Wright Patterson.

Son étude de l'un des trois OVNI récupérés le convainquit de l'avance énorme de leur technologie électronique sur tout ce qui se fait sur terre. Il dit qu'elle est basée sur les cristaux et utilise d'immenses cristaux comme éléments de focalisation des systèmes de propulsion de leurs vaisseaux.

Il dit également que la propulsion des vaisseaux est antigravitationnelle et que les cristaux aident à accorder les fréquences correctes nécessaires au fonctionnement du système.

L 'étude de leur technologie électronique révéla l'utilisation intensive de cristaux dans la fabrication de leurs instruments, un ou plusieurs cristaux remplissant toutes les fonctions des puces informatiques. Là où nous utilisons des micropuces, les extraterrestres utilisent des cristaux.

Il dit qu'il pensait que le but de la visite des extraterrestres dans notre monde était d'ap-

*nt, on nommera le
ı première rencontre
e d'avril 1990 dans la
n août 1990. La pre-
ula sans témoins, à
ord ; lors de la se-
taire et trésorière du
prendre part aux dé-
ivent sont un résumé
eillies lors des deux*

*es, le Dr. Nick dit que
pté et abattu un OVNI
e boomerang, au des-
durant la nuit du 28
nt cela pour certain,
son groupe de travail
r les lieux lors de l'in-*

*vers minuit, ou un peu
as certain.*

*cipé à l'étude d'OVNI
npte du gouvernement
Il fut tout d'abord em-
électronique des OVNI
s dans un bâtiment
à la base aérienne de*

*s trois OVNI récupérés
vance énorme de leur
que sur tout ce qui se
'elle est basée sur les
d'immenses cristaux
focalisation des sys-
de leurs vaisseaux.*

*la propulsion des vais-
ionnelle et que les cris-
ler les fréquences cor-
au fonctionnement du*

*nologie électronique ré-
sive de cristaux dans la
instruments, un ou plu-
lissant toutes les fonc-
rmatiques. Là où nous
uces, les extraterrestres*

*e le but de la visite des
notre monde était d'ap-*

*prendre tout ce qu'ils pouvaient de notre technologie électronique, et de la manière dont nous utilisons les électrons. Le but final étant apparemment de fusionner les deux technologies en une seule. Il n'insista pas sur cet aspect, mais il était visible qu'il cachait des informations.*

*L'arme utilisée pour abattre l'appareil était un système de radar Doppler, conçu et fabriqué à A.I.L. Electronics à Long Island, et financé par des fonds de recherches sur la furtivité et la guerre des étoiles. Le Dr. Nick et son équipe avait travaillé sur les circuits. Lors de la seconde rencontre, il en éprouva une grande fierté, disant qu'il avait en fait construit l'émetteur. C'était "son enfant" qui avait "fait le boulot".*

*Il dit qu'on avait utilisé le radar Doppler, car il pouvait se "courber" à 90 degrés afin de pénétrer le champ de plasma qui entourait la structure de l'engin. De cette façon, le rayon ne serait pas dévié et neutraliserait le système de propulsion du vaisseau.*

*Lors de la seconde rencontre, le Dr. Nick affirma qu'il y avait eu un test de cette arme cinq semaines avant l'incident de Moriches Bay. Ce test s'était déroulé à Fort Meade, Maryland, dans un hangar protégé où un boomerang extraterrestre de 18 mètres, provenant d'une récupération précédente, fut élevé au-dessus du sol et sur lequel on essaya le système Doppler. Le résultat fut qu'il s'écrasa sur le sol, mais l'impact fut amorti par l'emploi d'un gros coussin gonflable. De cette manière, le gouvernement sut que l'arme fonctionnerait.*

*Le Dr. Nick dit que l'objet abattu à Moriches Bay avait été pisté par satellite depuis des mois, et que, vu ses vols répétés au-dessus de Long Island, des plans avaient été échafaudés pour l'intercepter et tenter de l'abattre. Le gouvernement se moquait de savoir si la population de Long Island verrait ou entendrait quelque chose d'étrange. Il mentionna également que l'incident faisait partie d'une confrontation avec une civilisation extraterrestre, qui durait depuis 5 ans. Elle s'était développée à cause de l'expiration d'un traité entre les USA et une nation extraterrestre. Bien que les hostilités ne fussent pas engagées, cela créait une situation tendue. Il continua en disant qu'il ne savait pas ce qu'il était advenu de l'épave de l'OVNI, ou comment elle avait été sortie de la baie. Il n'avait pas eu connaissance de victimes, mais s'était étonné qu'il n'y en eut pas davantage. Un certain nombre de corps d'extraterrestres furent retrouvés et envoyés aux laboratoires de Brookhaven en vue d'examens. Il en était certain, car plusieurs de ses collègues les avaient vus. Il dit : "C'était un vaisseau des Gris; ce sont eux nos ennemis."*

*Quand les membres du LIUFON visitèrent le site de l'incident, ils découvrirent un cercle de végétation écrasée d'environ 25 mètres de diamètre. L'information leur parvint qu'il s'agissait de l'emplacement de l'antenne du radar Doppler. Cela n'avait jamais été rendu public. Pour être au courant, le Dr. Nick avait du être présent et avoir accès à des informations de première main.*

*Le Dr. Nick dit que, la nuit de l'incident, il avait été sorti de son bureau, ainsi que deux de ses collègues, par deux officiers de l'armée. On leur demanda de se tenir disponibles la nuit de l'incident pour un test de démonstration de l'arme. On leur demanda également d'avoir un émetteur prêt pour cette nuit-là.*

*On les emmena dans deux jeeps civiles, avec l'émetteur, jusqu'au parc de Smiths Point Beach. Ils passèrent le pont vers l'est, le long de la route d'accès à la réserve formée de dunes. Il était environ 11 heures du soir.*

*Alors qu'il passait avec son groupe sur le parking principal, il remarqua plusieurs grands camions à plateau. Franchissant les grilles de la réserve, il fut conduit dans la zone du camp.*

*Là, il vit deux camions militaires camouflés par des filets. L'un d'eux était un camion de transmissions et l'autre un camion de suivi radar. Un officier supérieur leur donna des instructions pour se rendre sur le site du radar Doppler. Il était situé sur une péninsule s'avançant dans la baie. L'antenne fut dissimulée dans le sable des dunes et, à proximité, il y avait deux fourgons bourrés d'équipement. Il y avait également un gros générateur de 400 Hz, qui alimentait le dispositif.*

*En débarquant, ils purent voir des hélico-*

*ptères tournant sur la baie. Ils encerclaient une formation de lumières jaunes.*

*Quand l'émetteur fut mis en place et connecté, le système fut mis sous tension vers 11 h 30 - 11 h 45. Dans le champ, l'antenne commença à briller d'une lumière bleue vive, causée par la haute tension. L'arme était opérationnelle.*

*On ordonna à l'équipe d'attendre que l'objet fut visible. A environ minuit, minuit et quart, l'objet fut visible le long de la plage. A ce moment, une série de projecteurs fut tournée vers l'objet et son escorte d'hélicoptères. L'objet alluma une série de lumières blanches qui en dessinaient le contour.*

*On donna l'ordre d'abattre l'objet. On pressa un bouton et le Dr. Nick vit l'objet, en bas dans la baie à plusieurs centaines de mètres d'où lui-même se trouvait, tomber instantanément et se briser en deux sous l'impact, en produisant un bruit énorme et un léger remous. Immédiatement, les militaires ordonnèrent au Dr. Nick et à son équipe de "foutre le camp". On les fit monter dans des jeeps et ils traversèrent le pont. En le traversant, il observa les hélicoptères survolant la zone où l'objet avait coulé.*

*Quelques jours après l'événement, son associé, qui avait examiné l'épave, l'informa qu'on avait ôté du vaisseau des cadavres d'extraterrestres, un réacteur à antimatière, et de l'équipement électronique de pointe, on l'informa également que le métal dont était construit l'objet était extrêmement léger et incroyablement résistant.*

**Y a-t-il eu une récupération en 1984 à Long Island ?**

*L'année dernière, un homme anonyme appela à deux reprises le LIUFON, et parla à sa secrétaire, Kay Ford. Il affirma être un officier en retraite de l'armée de l'air, habitant à West Hampton, ayant travaillé à la garde aérienne de West Hampton, jusqu'à son départ en retraite en 1986. Il refusa de décliner son identité, par crainte de représailles sur sa pension. Il dit que fin 1983 ou début 1984, l'armée de l'air récupéra un autre objet à Long Island. Il affirma avoir observé un objet en forme de boomerang de 6 m sur 6, amené en hélicoptère à West Hampton. L'objet pesait plus de 4,5 tonnes et, lorsqu'il était exposé au soleil, brillait d'une lumière orange fluorescente. Pendant 24 heures, il fut sévèrement gardé par des gardes armés dans un hangar d'aviation. Personne ne fut autorisé ni à s'approcher, ni à examiner l'objet. Le lendemain arriva un C-147 qui emporta l'objet à la base de Wright Patterson.*

*L'enquête continue, et de nouveaux témoins se présentent continuellement.*

*Ceci est un résumé de l'incident de Moriches Bay, tel qu'il fut raconté par John Ford et ses collègues du LIUFON. Je ne fais aucun autre commentaire que de les remercier de la part de Quest International pour leur autorisation de publication. Les lecteurs doivent former leurs propres conclusions, et décider si ce récit est crédible ou non. Nous n'avons fait que porter ces éléments à la connaissance de nos lecteurs.*

Merci à Tony Dodd pour cette abondante prose, mais ici, nous ne sommes plus d'accord. Diffuser ce genre "d'informations" à des lecteurs placés dans l'impossibilité matérielle d'aller vérifier par eux-mêmes la véracité des propos ci-dessus reviendrait à dire : "prends ça et tais-toi". En fait, cet article est typiquement révélateur du climat dominant la mentalité ufologique anglo-saxonne. Ainsi, les Américains sont de plus en plus persuadés qu'une bonne part d'entre eux est sous contrôle d'entités extraterrestres, soit via des enlèvements à bord de soucoupes, soit via de petits implants miniaturisés destinés à les télécommander, soit encore par emprise hypnotique ou télépathique directe !

Big Brother, quoi. Sauf que les mauvais, c'est pas nous; c'est Eux. Les mauvais, c'est jamais nous, bien entendu. Et ici, comme par hasard, les méchants E.T. ressemblent à s'y méprendre aux diables d'antan : ils sont petits, gris, mesquins, inhumains et habitent sous la terre; leurs vaisseaux volants emportent les humains pour leur faire connaître l'enfer.

Le point sur lequel je voudrais attirer l'attention du lecteur est le faisceau d'indices laissant penser qu'il s'agit, dans le cas de Moriches Bay, au moins d'une rumeur non fondée, peut-être même d'une manoeuvre d'intoxication volontairement orchestrée.

*ınes et, lorsqu'il était*
*rillait d'une lumière*
*Pendant 24 heures, il*
*par des gardes armés*
*ıtion. Personne ne fut*
*ıer, ni à examiner l'ob-*
*a un C-147 qui empor-*
*Wright Patterson.*

*de nouveaux témoins*
*ellement.*

*de l'incident de Mo-*
*fut raconté par John*
*du LIUFON. Je ne fais*
*aire que de les remer-*
*uest International pour*
*ıblication. Les lecteurs*
*ropres conclusions, et*
*crédible ou non. Nous*
*er ces éléments à la*
*lecteurs.*

pour cette abondante
ne sommes plus d'ac-
nre "d'informations" à
dans l'impossibilité ma-
par eux-mêmes la véra-
ssus reviendrait à dire :
. En fait, cet article est
ır du climat dominant la
anglo-saxonne. Ainsi,
de plus en plus persua-
ırt d'entre eux est sous
aterrestres, soit via des
de soucoupes, soit via
ıiaturisés destinés à les
encore par emprise hy-
que directe !

Sauf que les mauvais,
Eux. Les mauvais, c'est
ntendu. Et ici, comme
ants E.T. ressemblent à
iables d'antan : ils sont
, inhumains et habitent
aisseaux volants empor-
our leur faire connaître

voudrais attirer l'atten-
faisceau d'indices lais-
git, dans le cas de Mo-
d'une rumeur non fon-
d'une manoeuvre d'in-
ıent orchestrée.

Passons sur les évidentes anomalies de datation (lire 1989 au lieu de 1992 dans les têtes de chapitres) et mettons-les sur le compte de coquilles d'imprimerie; nous-mêmes ne sommes pas à l'abri d'erreurs parfois grosses comme des chevals. Passons aussi sur d'étranges phrases comme dans le chapitre baptisé "L'événement" : "Le dimanche 24 septembre 1989, Martha et Bruce Richardson, propriétaires d'un petit hors-bord ancré à Moriches Bay, décidèrent d'envoyer un groupe d'hélicoptères militaires arrivant de l'est". Plutôt que nous torturer les méninges sur les implications d'un tel énoncé, nous supposerons qu'un accident rédactionnel aura provoqué la disparition d'un bloc de mots. Mettons encore sur le compte de la distraction la prétendue utilisation par l'US Army d'hélicoptères SH-55, inconnus des fans d'aviation (existe pourtant le Sikorsky S-55, vieux brol polluant des golden sixties utilisé jadis par la SABENA). Incidents anodins ? Certes. Sauf qu'à mes yeux ils sont l'indice d'un manque de soin, d'une absence de recherche de précision. Ces anomalies additionnées les unes aux autres laissent naître un sentiment de suspicion quant à la qualité de tout le texte. Le fait est là : quoique veuille dire l'auteur, le texte parfois embrouille plus qu'il n'explique.

Passons donc outre ces détails et attachons-nous plutôt au fond du problème, à savoir l'information relative à un OVNI abattu puis récupéré. D'abord, soulignons à quel point chacun des incidents relatés ne présente aucun caractère d'originalité par rapport à la littérature contemporaine à la divulgation de cette affaire (1989). L'idée d'un crash d'OVNI (ou même celle d'un OVNI volontairement descendu) est dans l'air depuis quarante-cinq ans; de même que l'implication à chaque fois de l'armée américaine; nous allons y revenir de suite. Les mutilations animales, dont il est aussi question, sont justement très à la mode en cette fin des années 80. Les monstres dans les chambres à coucher aussi, en cette époque de parution des bouquins de W. Strieber. La forme de l'objet vu est également très à la mode : un grand triangle... La ressemblance avec ce que nous commencions à apercevoir en Belgique à cette époque est troublante : triangles, engins de la taille d'un terrain de football, objets tellement gigantesques qu'on ne pouvait en distinguer la fin; les mêmes mots ont été employés dans notre pays. Les Belges ont-ils vu les mêmes engins que les Américains? Ou des Américains astucieux ont-ils utilisé les récits belges pour crédibiliser a posteriori leurs observations en les enjolivant? Je pose la question...

A chaque fois, disais-je ci-dessus, l'armée américaine est impliquée. Ici, elle l'est à double titre : primo, selon les témoins, l'US Army est directement intervenue dans une opération visant à s'emparer d'un OVNI; secundo, les sources d'information sont elles-mêmes liées à l'armée américaine ou à des organismes officiels plus ou moins liés à elle (les communiqués officiels décrivant les manoeuvres en cours, la Brigade des Stups, le correspondant du Pentagone se confiant à G. Dickson, le responsable des relations publiques du commissariat, le Dr. Nick,...). Avez-vous remarqué que tous les témoins directs des événements de septembre 1989 dont les noms sont cités sont civils et ont tout au plus observé de fortes lueurs et des hélicos ? Avez-vous remarqué que tous les témoins susceptibles d'avoir vu un authentique OVNI se réfèrent à d'autres dates que septembre 89 ? Par contre, tous les "témoins" apportant des éléments accréditant la capture d'un OVNI sont soit inconnus, soit restent anonymes pour des raisons de sécurité, ou soit sont des amis d'un ami qui a raconté que...

A bien y regarder, le seul lien entre les différents groupes de témoins c'est le lieu. Un point, c'est tout. Personnellement, même si je devais, par délicatesse, déguiser ou abréger les noms des témoins dans une publication (ce que nous faisons régulièrement dans Inforespace), en tant qu'enquêteur, j'aimerais tout de même bien savoir qui dit quoi, au minimum. Qui dit quoi à qui, quand et dans quelles circonstances serait encore mieux, mais n'exigeons pas trop. Constatons seulement qu'une source vague de seconde ou troisième main ne devient pas brutalement crédible et fiable sous prétexte qu'elle porte soi-disant des galons d'officier US. Bien au contraire, parfois : nous savons comment, par le passé, l'USAF, l'ATIC, l'OSI et autres Men in Black ont déjà délibérément jeté le trouble dans nos rangs.

Attention : ne tombons pas non plus dans l'extrême inverse ! Je ne prétends pas que

rien ne se soit jamais passé à Moriches Bay; je n'y étais pas. Au contraire, certains témoignages, s'ils ont été enregistrés avec soin, laissent penser que certains phénomènes étranges ont bel et bien été observés dans cette région. Avant 1989. Les mutilations animales sont elles aussi troublantes. Mais des seuls témoignages fiables relatifs à cette fin septembre 1989, que pouvons-nous retenir ? Simplement qu'on a vu de curieuses lueurs au-dessus de la baie et des hélicoptères danser en rond; les deux faits n'étant pas nécessairement liés, même s'ils sont contemporains. Acceptons encore ce témoignage de John D., le courtier de Wall Street ayant observé de gros câbles attachés sous les hélicoptères. Eh bien là, franchement, je ne trouve pas de quoi accréditer un incident OVNI. Tous ceux qui ont, comme moi, déjà eu la chance d'assister à des manoeuvres militaires aéronavales nocturnes pourront témoigner d'observations semblables. Mais admettons que les lumières étaient vraiment anormales et, puisque certains témoins déclarent avoir vu passer d'énormes bidules dans le ciel, accordons-leur un bon indice de crédibilité et décidons qu'au moins un OVNI authentique (éventuellement de construction humaine) se soit baladé là. Plusieurs, même, si nous nous reportons à l'ensemble des témoignages recueillis depuis 1982 (mais tous antérieurs à 1989).

Et à quoi ressemblai(en)t cet (ces) OVNI ? A une classique soucoupe ? Nenni : au tout dernier cri en matière d'UFO en 1989, soit à un "triangle belge" du dernier modèle, forme également prisée par l'USAF qui dévoilait à cette époque son F-117A. Dernier modèle en apparence seulement, car cet OVNI recarrossé new-look devait être bien ringard sur le plan de la motorisation, et ses pilotes devaient n'être que des gamins venant à peine d'obtenir leur brevet (des bleus, ces Gris !), car pour repasser sans cesse au même endroit et se faire repérer, puis se laisser descendre au moyen d'un radar, fallait-il qu'ils soient doués...

Quand je pense que nous essayons depuis plus de vingt ans d'obtenir ne fut-ce qu'une photo ressemblant à autre chose qu'une tache ! Et quand on songe que les pilotes des F-16 n'ont RIEN vu la nuit du 30 au 31 mars! Tandis que les Superaméricains hyperéquipés, eux, always the best all over the world, non seulement ils peuvent prédire les passages d'OVNI au point de bientôt en publier les horaires comme le fait la SNCB, mais en plus, ils peuvent les abattre ! Et avec un radar ! Car bien entendu, maintenant, les OVNI ne sont plus insaisissables; ils attendent qu'on leur mette du sel sur la queue. En Europe pas, mais aux Etats-Unis, oui. Et la superarme employée ? Le fameux radar à effet Doppler ? Peut-on savoir par quel miracle il a pu produire un tel effet sur nos visiteurs (pardon : nos "ennemis") ? Hélas non : secret défense, car c'est une arme liée au projet "Guerre des Etoiles" ! Ben voyons ! Sachez seulement que, dixit le Dr. Nick (encore un pseudonyme; allusion aux Pieds Nickelés ?), son faisceau se "courbe" à nonante degrés pour attaquer les OVNI par la bande. S'il ne faut en rien préjuger des surprises que pourrait nous réserver la technologie haut-de-gamme, et s'il est effectivement possible de mettre en mouvement des ions ou des électrons en croisant à 90 un champ magnétique et un champ électrique, les termes employés font inévitablement penser au fusil à canon coudé pour tirer derrière les coins. Je suis intrigué; je croyais connaître les radars à effet Doppler puisque nos gendarmes en utilisent pour détecter les excès de vitesse... Flou, tout ça...

Dois-je vraiment vous dire ce que je pense de toute cette affaire ? Comme Maurane : du mal, du mal... Tony Dodd et ses correspondants du LIUFON ne sont ni des menteurs ni des manipulateurs, mais je crains qu'ils se soient laissés prendre au piège de l'amalgame, juxtaposant des informations authentiquement ufologiques à d'autres relatives à des manoeuvres militaires. Probablement tous les événements cités par lui sont-ils réellement survenus, mais sont-ils pour autant nécessairement liés entre eux ? Oui si l'on admet que les militaires soient sciemment venus à Moriches Bay brouiller les pistes comme ils le firent un moment à Gulf Breeze (à moins qu'ils y vinrent par curiosité). Oui aussi si nous admettons la propension des OVNI à se laisser voir à proximité de sites militaires ou technologiques (dans cette hypothèse, ce seraient les OVNI qui observeraient les militaires et non l'inverse). Non si l'on songe au nombre de militaires en service aux Etats-Unis; sachant que les manoeuvres à proximité de leur base ne sont probablement pas rares. Supposons - je dis



bien supposons - que
tentionnellement jeté
riches Bay pour y effe
parce que des OVNI
quemment, non pas p
(dans le style de "Tien
à la guéguerre dans
parle tant ?"), mais pa
munauté ufologique),
suspecter anguille sou
pas à Tony Dodd et au
concluant que les milita
OVNI abattu, mais bie
faire croire aux ufologu

Pour ma part, j'ai
qu'en 1989, "on" est
thentiques événement
d'élucubrations se cré
autres dans un contex
ment liées aux vérita
de trop rapides amalg
tions mal étayées. Dan
coter les ufologues da
pour les discréditer
peu ? Renforcer au se
croyance dans l'hypo
Et, dans ce dernier ca
Pour habituer progres
l'idée d'une présence
détourner l'attention d
ques devant rester se
par une menace extra
d'un armement visible
la fin de la Guerre Fr
l'opinion à d'autres fi
chologique, propagan
UMMO, escroquerie...

Et il y a plus fort enc
cent numéro d'UFO
numéro 2, parvenu ch
ny Dodd et Armen Vi
charge avec une nou
type : le 7 mai 1989
1989, année faste !),
Aérienne Sud-Africain
NI survolant le désert
aussi (comme celui d
par un radar du NORA
pénétrait l'atmosphère
bord raté par la chas
collée à son intention
lors de sa rencontre
un Mirage équipé jus
tème révolutionnaire

ils peuvent prédire
point de bientôt en
ne le fait la SNCB,
it les abattre ! Et
entendu, mainte-
plus insaisissables;
nette du sel sur la
ais aux Etats-Unis,
loyée ? Le fameux
Peut-on savoir par
uire un tel effet sur
s "ennemis") ? Hé-
car c'est une arme
les Etoiles" ! Ben
ment que, dixit le
udonyme; allusion
son faisceau se
es pour attaquer les
e faut en rien préju-
urrait nous réserver
amme, et s'il est ef-
mettre en mouve-
ectrons en croisant
tique et un champ
nployés font inévita-
a canon coudé pour
Je suis intrigué; je
dars à effet Doppler
en utilisent pour dé-
e... Flou, tout ça...

ire ce que je pense
omme Maurane : du
ld et ses correspon-
nt ni des menteurs ni
s je crains qu'ils se
au piège de l'amal-
informations authen-
à d'autres relatives à
aires. Probablement
cités par lui sont-ils
ais sont-ils pour au-
s entre eux ? Oui si
litaires soient sciem-
es Bay brouiller les
nt un moment à Gulf
y vinrent par curiosi-
admettons la propen-
isser voir à proximité
echnologiques (dans
eraient les OVNI qui
ires et non l'inverse).
ombre de militaires en
sachant que les ma-
de leur base ne sont
s. Supposons - je dis

bien supposons - que les militaires aient intentionnellement jeté leur dévolu sur Moriches Bay pour y effectuer des manoeuvres parce que des OVNI y avaient été vus fréquemment, non pas par simple opportunité (dans le style de "Tiens, si nous allions jouer à la guéguerre dans cet endroit dont on parle tant ?"), mais par calcul (visant la communauté ufologique), alors nous pourrions suspecter anguille sous roche et emboîter le pas à Tony Dodd et au LIUFON. Non pas en concluant que les militaires US détiennent un OVNI abattu, mais bien qu'ils cherchent à le faire croire aux ufologues.

Pour ma part, j'ai vraiment l'impression qu'en 1989, "on" est venu greffer sur d'authentiques événements inexpliqués un fatras d'élucubrations se crédibilisant les unes les autres dans un contexte propice mais seulement liées aux véritables faits étranges par de trop rapides amalgames et des suppositions mal étayées. Dans quel but ? Emberlificoter les ufologues dans une histoire tordue pour les discréditer définitivement sous peu ? Renforcer au sein de la population la croyance dans l'hypothèse extraterrestre ? Et, dans ce dernier cas de figure, pourquoi ? Pour habituer progressivement l'humanité à l'idée d'une présence ET sur Terre ? Pour détourner l'attention de percées technologiques devant rester secrètes ? Pour justifier par une menace extraterrestre la production d'un armement visiblement superflu depuis la fin de la Guerre Froide ? Pour manipuler l'opinion à d'autres fins encore (étude psychologique, propagande comme dans le cas UMMO, escroquerie...) ? Allez savoir...

Et il y a plus fort encore ! Dans un tout récent numéro d'UFO Magazine (Volume 12, numéro 2, parvenu chez nous fin juillet), Tony Dodd et Armen Victorian reviennent à la charge avec une nouvelle histoire du même type : le 7 mai 1989 (tiens, tiens, toujours 1989, année faste !), un Mirage de la Force Aérienne Sud-Africaine aurait abattu un OVNI survolant le désert du Kalahari. Repéré lui aussi (comme celui de Moriches Bay, mais par un radar du NORAD cette fois) alors qu'il pénétrait l'atmosphère terrestre, l'OVNI, d'abord raté par la chasse conventionnelle décollée à son intention, fut abattu peu après lors de sa rencontre presque fortuite avec un Mirage équipé justement, lui, d'un système révolutionnaire dont nous n'apprendrons que le nom : le "Thor 2 laser Cannon". Si ce nom suggère à Tony Dodd qu'il puisse s'agir d'un maser (un peu comme un laser, mais employant des micro-ondes au lieu de lumière), moi je penserais plutôt à une imprimante pour PC; à la rigueur à un appareil de télémétrie. Si le mot laser excite certains esprits à cause du parfum de technologie avant-gardiste qu'il dégage, n'oublions pas qu'un banal lecteur de CD contient déjà trois faisceaux de ce type. Si Dodd et Victorian ont raison, tous ceux qui savent un peu bricoler auront de quoi se défendre en cas d'invasion...

Par la suite, les USA auraient récupéré l'épave moyennant un quelconque transfert de technologie au gouvernement de Prétoria. Mais toute cette histoire dont le schéma semble calqué sur celui de Roswell (comme celle de Moriches Bay et bien d'autres affaires incroyables) ne repose pratiquement que sur les dires d'un seul personnage, James Van Greuren, individu étrange et fuyant, suspect de cupidité et d'accointances avec des membres des services secrets sud-africains. Ben voyons ! Comme par hasard.

Alors, bon ! OK ! Moi aussi je suis un fan de science-fiction. Surtout la bonne. Et je suis d'emblée prêt à admettre que les services secrets des différentes nations nous cachent une certaine vérité au sujet des OVNI : c'est dans leur manière et (dans une certaine mesure) dans leurs moyens. Mais il ne faut pas mélanger les pommes et les poires. Depuis des années, nous prônons la respectabilité de l'ufologie et tentons de convaincre les autorités (politiques, militaires et scientifiques) de l'importance du phénomène OVNI et du sérieux de nos recherches; alors, Messieurs les Anglo-saxons, je ne doute pas de votre bonne foi, mais de grâce, du sérieux, de la méthode, de la prudence, je vous prie !

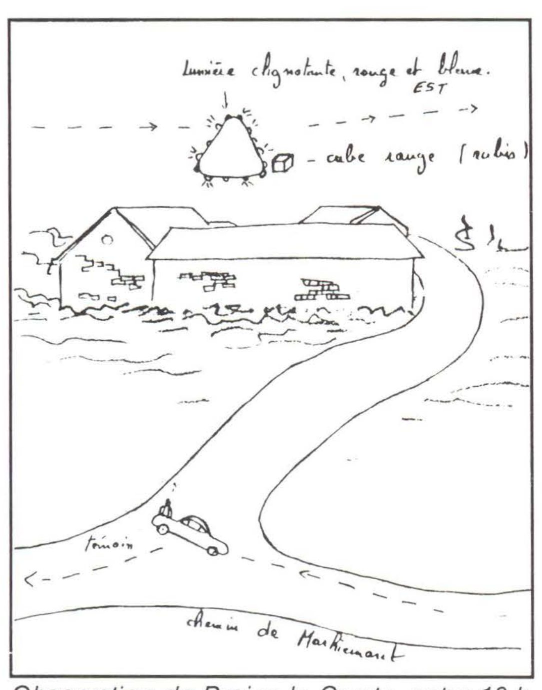
**Jean Lejeune**
**Jacques Antoine**

# NOS ENQUETES

**8 Novembre 1990 : Les "triangles" organisent un meeting aérien.**

La soirée du jeudi 8 novembre 1990 fut relativement riche en observations, semble-t-il. Pas moins d'une dizaine de témoignages arrivèrent à la SOBEPS les jours suivants. Toutes ces observations n'ont pas fait l'objet d'une enquête mais les plus importantes ont été vérifiées généralement sur place par un collaborateur du réseau du groupement. Si la majeure partie des observations se situent dans le Hainaut (voir carte) certains témoignages - et non des moindres, nous le verrons - proviennent d'autres zones. Ainsi un témoignage est issu de St Gery, entre Bruxelles et Namur et un autre encore de la province du Luxembourg (Messancy Aubange).

La grande particularité de cette soirée est que plusieurs objets furent observés volant ensemble et que certains de ceux-ci n'ont pas la forme de triangles. C'est le cas pour l'une des premières observations de ce début de soirée.




*Observation de Braine-le-Comte, entre 18 h et 18 h 30. Croquis réalisé par le témoin.*

Il était entre 18 h 00 et 18 h 30, Mme M.P. G., à bord de sa voiture, venait de quitter la chaussée de Mons pour s'engager sur une petite route (chemin de Mariemont) à Braine-le-Compte. Elle regardait droit devant elle lorsque son attention fut attirée par un objet lumineux se déplaçant lentement dans le ciel. Elle ralentit et constata qu'il y avait là deux objets de forme bizarre et qui émettaient de drôles de couleurs. Elle s'arrêta et vit distinctement un engin triangulaire qui se déplaçait sur sa base accompagné dans son vol par un cube lumineux rouge rubis. Ils volaient tous deux de concert. Le cube, plus petit que le triangle, précédait légèrement celui-ci et donnait l'impression de guider le grand triangle. Le triangle était entouré de petites lampes clignotantes rouges et bleues. Le déplacement de ces deux engins était lent, car le témoin les observa pendant 3 ou 4 minutes avant de remonter dans son véhicule pour rejoindre son habitation qui se trouve à 1 km du lieu de l'observation.

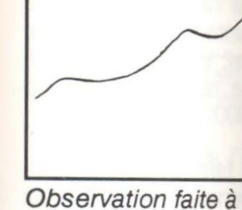
(Enquête P. Snyders)

Une autre observation, qui s'est déroulée vers la même heure, nous a été communiquée par un de nos lecteurs qui devait nous envoyer la lettre suivante :

"Etant membre de la SOBEPS et policier communal de Manage, j'ai l'honneur de vous rapporter une observation, d'un ami et collègue de travail, qui me paraît intéressante. Le témoin est digne de foi, comme vous pourrez le constater ci-après. Nous travaillons ensemble depuis 1977 et j'accorde toute ma confiance à sa relation des faits.

"En date du 08.11.1990, le témoin se rend chez ses parents, domiciliés à Houdeng-Goegnies. A son arrivée, à 18 h 00, sortant de son véhicule, son attention est attirée par ce qu'il croit être une lampe située au-dessus des lampes éclairant l'autoroute toute proche. En regardant attentivement, il se rend compte qu'il s'agit en fait d'une boule lumineuse de couleur dorée. Sous celle-ci se trouve un cône de couleur dorée mais plus claire que la source lumineuse. Ce cône ne descend pas jusqu'au sol, il est comme suspendu en l'air. Le phénomène





*Observation faite à*
*ceau conique.*

est parfaitement i
pendant environ 20

"A ce moment, le
lentement (2 à 3 s
source et arrivé à
semble pivoter sur
neuse s'éteint et u
coup plus import
guant de la coule
bien précise n'est
disparaît immédiate

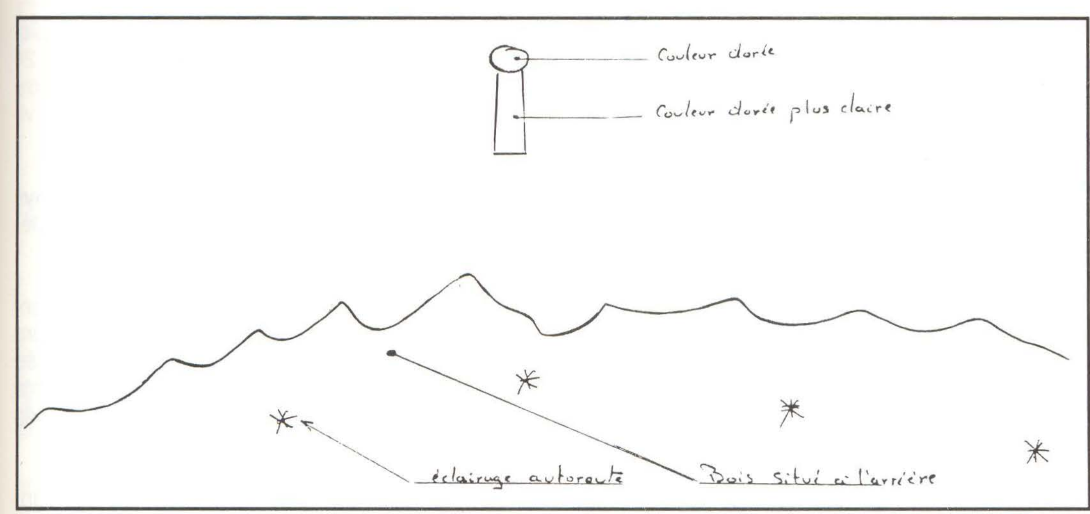
Quelques instants
le Hainaut, c'est u
ans qui en revena
gner son domicile
aux environs de 1
tion. Voici ce qu'il

"Roulant en voiture
sines, j'ai observé

1) une grosse ét
dont la magnitude

2) soudain, j'ai p
très rapprochés.
s'est avancé, je m
moteur et suis sor
à une distance est
une altitude d'envi
bas à l'horizon).

"Il se déplaçait t




*Observation faite à Houdeng-Goegnies d'une boule lumineuse de couleur dorée et d'un faisceau conique.*

est parfaitement immobile et est observé pendant environ 20 secondes.

"A ce moment, le cône lumineux remonte lentement (2 à 3 secondes) jusque sous la source et arrivé à ce stade, le phénomène semble pivoter sur lui-même, la source lumineuse s'éteint et une masse sombre, beaucoup plus importante apparaît, se distinguant de la couleur du ciel. Aucune forme bien précise n'est relevée car cette masse disparaît immédiatement."

Quelques instants plus tard, et toujours dans le Hainaut, c'est un jeune informaticien de 29 ans qui en revenant de Bruxelles pour regagner son domicile à Deux-Acren devait faire, aux environs de 18h05, une autre observation. Voici ce qu'il nous écrivait :

"Roulant en voiture entre Silly et Bois-de-Lessines, j'ai observé chronologiquement :

1) une grosse étoile ressemblant à Mars dont la magnitude était variable;

2) soudain, j'ai pu distinguer deux phares très rapprochés. Dès que le phénomène s'est avancé, je me suis arrêté, j'ai coupé le moteur et suis sorti de la voiture. L'objet était à une distance estimée de 500 m à 1 km et à une altitude d'environ 50 m (phénomène très bas à l'horizon).

"Il se déplaçait transversalement à moi, il était composé d'un ensemble de points lumineux (fixes l'un par rapport à l'autre) blancs, jaunes et rouges.

"Je n'ai vu que ces points lumineux, je n'ai absolument rien vu d'autre (même pas de masse sombre au centre) : j'étais probablement trop loin. L'objet avait apparemment la hauteur d'un hélicoptère éclairé, du train d'atterrissage au sommet du rotor. Il apparaissait comme plus haut que large et cet objet ne ressemblait à rien que j'ai vu avant : il n'était ni rond, ni carré, ni rectangulaire, ni triangulaire, je ne pourrais pas dessiner sa forme bizarre (d'autant plus que je ne voyais qu'un nuage de points). L'objet ne faisait pas de bruit.

"Après ce premier incident, j'ai encore parcouru 4 ou 5 kilomètres et c'est alors que j'ai vu venir de loin une lueur blanc-jaune très vive. Elle a mis plusieurs minutes pour arriver jusqu'à moi. Le sens de déplacement de l'objet ne correspond en rien à celui de la première observation. Je n'arrive pas à me souvenir de l'aspect de l'objet lorsqu'il était au plus près de moi (environ 500 m) et qu'il se dirigeait vers moi. J'ai eu l'impression d'avoir en face de moi un objet plan (à deux dimensions, pas d'épaisseur) et d'allure apparemment triangulaire. Il a viré sur sa gauche et je l'ai observé de côté. Je n'ai pas vu d'habitacle mais une masse plane et sombre au centre. J'ai par contre un assez bon souvenir de l'arrière de l'objet qui apparaissait

comme un segment de droite. Des feux rouges et blancs étaient distribués de manière symétrique.

"Je n'ai entendu aucun bruit. L'objet pouvait voler à plus ou moins 50 m à 100 m d'altitude. Lorsqu'il a viré je ne peux pas dire s'il s'est incliné (cependant je ne me souviens pas de l'avoir vu par en dessous). L'arrière pouvait avoir la dimension d'un avion de combat (grandes ailes comprises); je n'ai vu ni aile ni tuyère."

A l'autre bout de la Belgique, un autre témoin observait, à 18 h 06 très exactement, une lumière blanche, comme un gros phare de voiture immobile au-dessus d'une prairie à une distance d'environ 50 m. Le témoin promenait son chien non loin du village de Messancy (au sud d'Arlon) quand il aperçut cette lumière stationnaire qui soudainement se mit en mouvement pour filer à toute allure vers le SO et disparaître de façon fulgurante vers l'horizon.

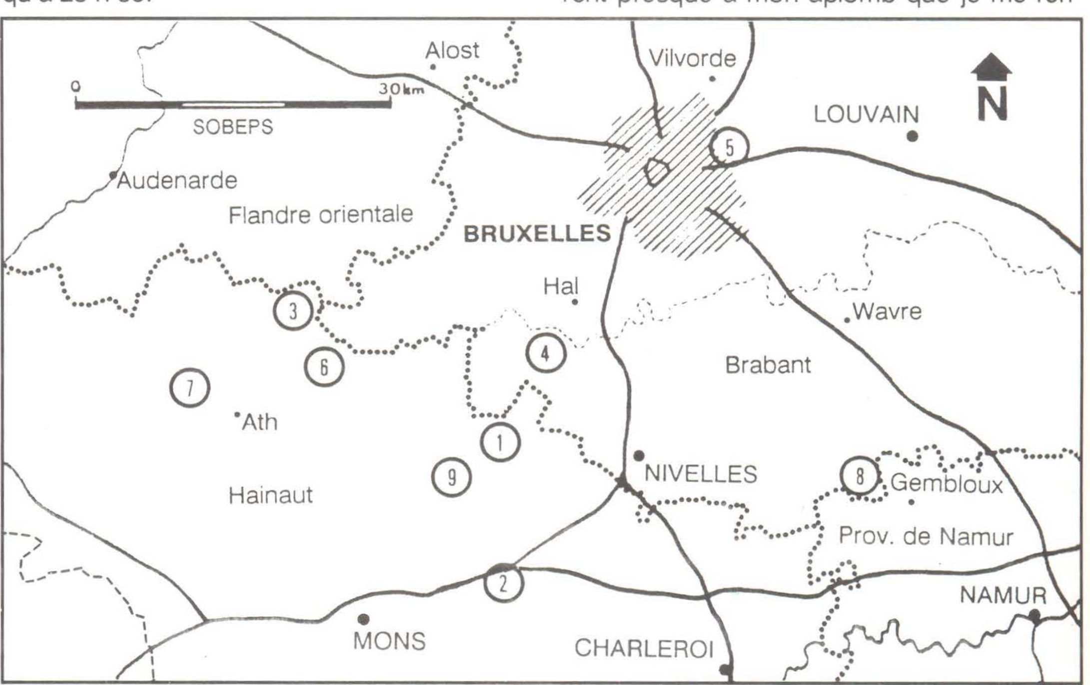
A partir de 18 h 10, c'est à Tubize (Brabant) que plusieurs observations seront faites jusqu'à 20 h 09.

Trois formations de lumières blanches disposées en triangle furent signalées à 19 h 24 venant de directions différentes. Au centre de chaque triangle un feu rouge était bien visible.

Remontons ensuite vers la capitale du pays pour découvrir une observation qui se déroule sur la partie Est de Bruxelles.

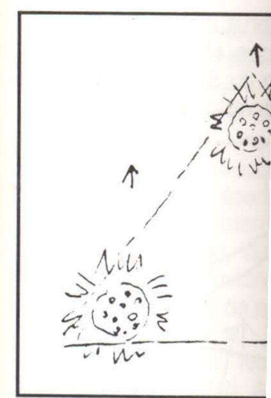
18 h 25 - Woluwé-St-Etienne - M. J.F. revient de son travail et vient de ranger sa voiture au garage lorsque son attention est attirée par des lueurs dans le ciel. Voici ce qu'il m'a raconté lors de l'enquête que j'ai effectuée chez lui le 8 novembre 1990.

Il était environ 18 h 30 (il faisait noir); je rentrais du bureau et je venais de fermer la porte de mon garage quand, en levant les yeux par hasard vers le ciel, je vis le phénomène. Tout d'abord j'aperçus des lumières qui m'ont d'abord fait penser à un avion entamant son atterrissage. Cela aurait été tout à fait normal là où j'habite, près de Zaventem. Ces lumières se présentaient comme un amas tout d'abord et c'est quand elles furent presque à mon aplomb que je me ren-




**1.** Obs. d'un triangle accompagné d'un cube à Braine-le-Comte; **2.** Obs. de Houdeng-Goegnies; **3.** Témoignage de Deux-Acren; **4.** Obs. de Tubize; **5.** Obs. de Woluwé-St-Etienne; **6.** Trois lumières en triangle observées à Hellebecq; **7.** Le triangle illuminé vu à Mainvault; **8.** Témoignage de St-Géry; **9.** Le losange de Soignies.





*3 feux jaunâtres en tria*
*phénomène fut observ*

dis compte que j'ava
chose.

"Le phénomène était s
d'un avion qui amorce
me suis alors rendu
triangle parfait, tel qu'
puis quelque temps.
semblable était obser
attentif à ce phénomè
que chose, surtout
Mais bien sûr je n'avai

C'était un triangle éq
délimité par trois feux
lumières qui m'indiqu
gle. Le triangle lui-mêr
il se confondait avec l
du ciel, je ne me sou
étoiles à ce moment l
pé. Il n'y avait pas de
et il ne faisait pas froic

"L'engin lui-même m
d'un terrain de footb
En effet, je me suis di
tait posé au sol, deva
fait, j'estime que ça
quantaine de mètres
de la pointe jusqu'à l
triangle, ou trois fois l
la pleine Lune. En ce
c'est difficile à dire, r
c'était à une hauteur

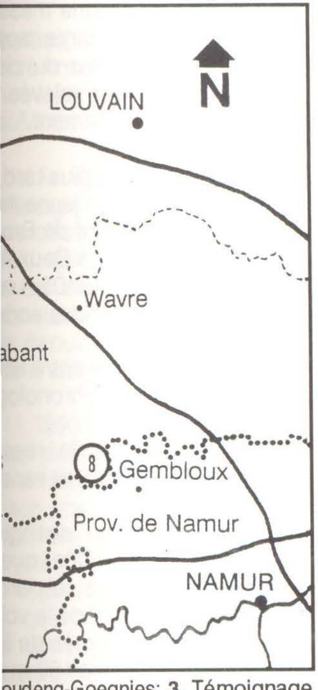
Les trois feux jaunâtr
et de même taille, qu
y avait un amas de lu
rends compte que j

de lumières blanches dis-
e furent signalées à 19 h 24
ions différentes. Au centre
e un feu rouge était bien vi-

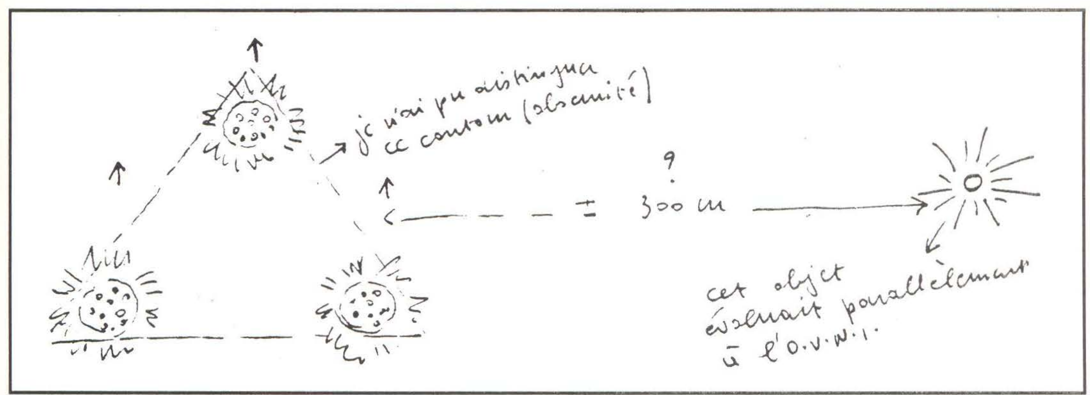
ite vers la capitale du pays
ine observation qui se dé-
Est de Bruxelles.

-St-Etienne - M. J.F. revient
vient de ranger sa voiture
ue son attention est attirée
ans le ciel. Voici ce qu'il m'a
l'enquête que j'ai effectuée
mbre 1990.

h 30 (il faisait noir); je ren-
et je venais de fermer la
arage quand, en levant les
vers le ciel, je vis le phéno-
ord j'aperçus des lumières
d fait penser à un avion en-
rissage. Cela aurait été tout
où j'habite, près de Zaven-
es se présentaient comme
bord et c'est quand elles fu-
non aplomb que je me ren-




oudeng-Goegnies; **3.** Témoignage
ières en triangle observées à Hel-
osange de Soignies.




*3 feux jaunâtres en triangle accompagnés d'une lumière clignotante bleue indépendante. Le phénomène fut observé à Woluwé-St-Etienne vers 18 h 30.*

dis compte que j'avais affaire à tout autre chose.

"Le phénomène était silencieux, au contraire d'un avion qui amorcerait un atterrissage. Je me suis alors rendu compte que c'était un triangle parfait, tel qu'il en était question depuis quelque temps. Sachant qu'un objet semblable était observé en Ardenne, j'étais attentif à ce phénomène espérant voir quelque chose, surtout du côté de l'aéroport. Mais bien sûr je n'avais jamais rien vu.

C'était un triangle équilatéral, quasi parfait, délimité par trois feux. C'est la position des lumières qui m'indiquait que c'était un triangle. Le triangle lui-même, je ne le voyait pas : il se confondait avec le ciel obscur. A propos du ciel, je ne me souviens pas avoir vu des étoiles à ce moment là, cela ne m'a pas frappé. Il n'y avait pas de vent, ça j'en suis sûr, et il ne faisait pas froid.

"L'engin lui-même me semblait de la taille d'un terrain de football, mais c'est subjectif. En effet, je me suis dit que cet engin, s'il s'était posé au sol, devait avoir cette taille-là. En fait, j'estime que ça devait avoir une cinquantaine de mètres de longueur, du phare de la pointe jusqu'à la moitié de la base du triangle, ou trois fois le diamètre apparent de la pleine Lune. En ce qui concerne l'altitude, c'est difficile à dire, mais je peux croire que c'était à une hauteur de 300 à 400 m.

Les trois feux jaunâtres étaient bien distincts et de même taille, quasi circulaires, de plus il y avait un amas de lumières au centre, je me rends compte que je ne l'ai pas reproduit dans le dessin que j'ai envoyé. Ce feu central semblait un amas de plusieurs petites lumières plus rosées que les trois feux jaunâtres, et surtout moins lumineux. Le diamètre apparent des feux me paraît plus petit que celui de la Lune, de la moitié environ. Quant au phare central il me paraissait plus grand que les phares extérieurs, une fois et demie environ.

"Mais ce qui était très bizarre, c'est que le "triangle" était accompagné d'une lumière clignotante, à plusieurs centaines de mètres sur la droite et de la taille d'une étoile. Cette lumière bleuâtre clignotait avec une fréquence d'une fois par seconde. C'est cette lumière "anormale" qui attira en fait mon attention. L'engin triangulaire venait du SE et se dirigeait vers Bruxelles. Cet objet devait venir de Wavre peut-être... enfin de la Forêt de Soignes. Il se dirigeait donc vers Bruxelles. Etant donné la clarté du ciel de ce côté-là, les lampes de l'éclairage public n'eurent pas d'influence sur mon observation, vu l'altitude de celle-ci.

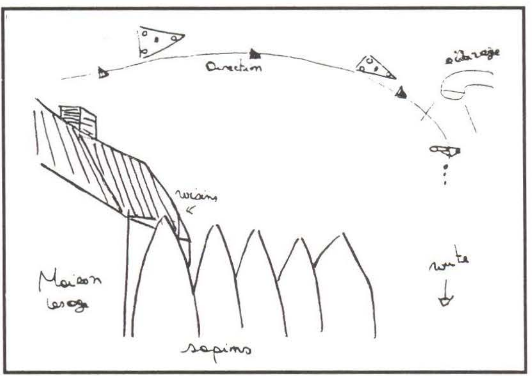
"Les feux étaient moins puissants que l'éclairage public. Ils n'étaient pas éblouissants. Il n'y avait en aucun cas des faisceaux, c'était donc une lumière uniforme, non éblouissante, mais se distinguant très bien sur le fond du ciel. C'est grâce à cela que j'ai vu que c'était un triangle.

"La vitesse de l'engin et de son compagnon bleu lumineux était un peu semblable à celle d'un avion en phase de croisière. La "chose" glissait dans le ciel de façon totalement silencieuse.

"Durant toute l'observation j'étais seul, il n'y avait personne dehors dans le quartier et je n'ai appelé personne, ne voulant rien rater de l'observation. Je ne suis pas au courant que quelqu'un d'autre ait assisté à la scène, bien que j'en aie parlé à mes voisins. Toute l'observation dura environ deux minutes. Durant ce laps de temps aucun avion n'a ni décollé ni atterri."

D'autre part un jeune étudiant habitant Hellebecq nous adresse un petit rapport sur les observations qu'il fit depuis son domicile en compagnie de ses parents.

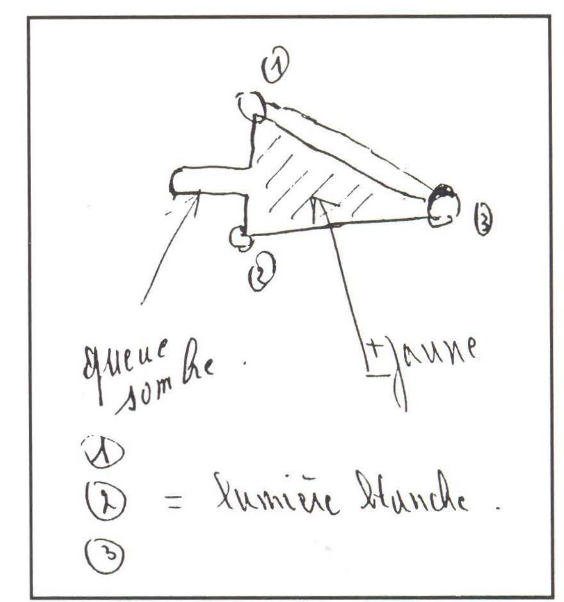
Entre 18 h 55 et 19 h 00 il vit en direction du SE trois lumières disposées en triangle avec une lumière clignotante rouge au centre qui s'éloignait vers l'horizon.




*Croquis du jeune étudiant de Hellebecq montrant la trajectoire suivie par trois lumières en triangle.*

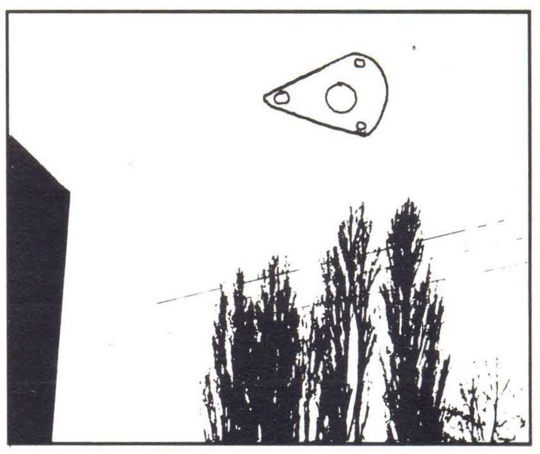
45 minutes plus tard la même formation réapparut en direction du NE et fut suivie par les trois témoins durant une à deux minutes.

Toujours dans la même région, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Hellebecq et vers la même heure, M. et Mme V. virent passer dans le ciel de Mainvault, aux alentours de 19 h 00, plusieurs lumières blanches qui devaient les intriguer. Etant sortis de la maison, ils purent distinguer un phénomène lumineux qui se rapprochait de leur habitation. Les témoins virent alors trois points lumineux en triangle, de couleur blanche, qui délimitaient une surface complètement illuminée mais non éblouissante de coloration jaunâtre. Ce triangle lumineux avançait pointe en avant et l'arrière se prolongeait par une sorte de queue plus sombre. Il émettait un très léger bruit comparable à celui d'un rasoir électrique et poursuivant sa trajectoire en direction du SE, il disparu aux yeux du couple d'observateurs.




*A une dizaine de kilomètres de Hellebecq, le triangle observé par un couple de Mainvault.*
(Enquête F. Licour)

Aux alentours de 20 h 30, à St Géry, près de Chastres (province de Brabant), a lieu une observation qui semble être un des rares cas au cours duquel des effets physiques ont été ressentis par l'un des témoins, en l'occurrence un déplacement d'air puissant produit par l'un des objets observés.



*Reconstitution de l'observation faite dans le Brabant wallon à St Géry.*

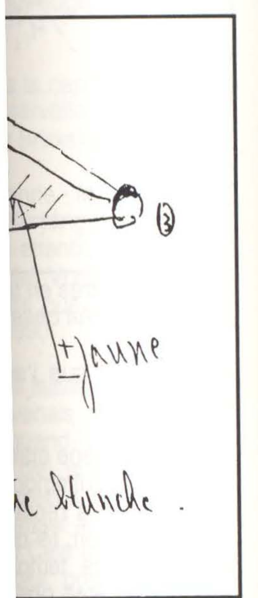


"Le soir du 8 novem
moin principal) et ses
d'aller se promener d
viron 300 m de leur
quartier Petit Baty (n
Petit Champ, en direc
tre promeneurs ape
point rouge, semblar
ciel (40° environs), q
feu de position d'avio
observent devient de
rapprochant d'eux,
énorme boule de fe
quelques secondes.
ans), la plus craintive
proche de sa mère, t
moins avancent en d
mais alors la boule de
lement, vers le nord, l
si rapidement qu'elle
ment.

Pour tenter de revoir
mille revient sur ses
quartier du Petit Baty
rection du NNO, vers
au-dessus semble-t-il

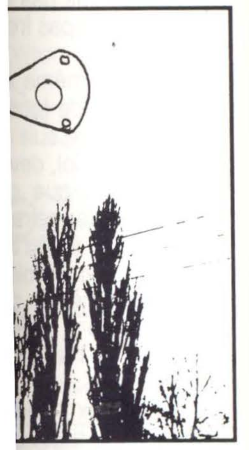
"La lumière en boule e
nue d'intensité pour
autre, plus petite et
augmente d'intensité.
té entre-temps, arrive
tout en faisant remar
mière orange, plus v
avance obliquement v
sé par ce balai aérien
à son domicile pour te
à la télévision. Par c
mières personnes co
toujours pour mieux a
mène qui les intrigue e
pruntent alors un che
leur quartier à l'église
qu'elles ressentent un
très court (une à deux
l'équilibre en raison d
cet instant, les enfants
blottissent contre leu
supposent que ce dé
à l'une des sphères
en se retournant vers
point orange qui se tr
paremment au-dessus
Petit Baty. Tout en mo
rige vers les mêmes t

uit comparable à ce-
ie et poursuivant sa
du SE, il disparu aux
vateurs.



*tres de Hellebecq, le*
*couple de Mainvault.*
(Enquête F. Licour)

), à St Géry, près de
Brabant), a lieu une
être un des rares
les effets physiques
un des témoins, en
ment d'air puissant
ts observés.



*rvation faite dans le*

"Le soir du 8 novembre 1990, la mère (témoin principal) et ses trois enfants décident d'aller se promener dans les environs. A environ 300 m de leur domicile, à la sortie du quartier Petit Baty (nouvelle cité) au lieu dit Petit Champ, en direction de l'ouest, les quatre promeneurs aperçoivent un très petit point rouge, semblant stationnaire dans le ciel (40° environs), qu'ils prennent pour un feu de position d'avion. Cependant, ce qu'ils observent devient de plus en plus gros en se rapprochant d'eux, jusqu'à devenir une énorme boule de feu orange qui s'arrête quelques secondes. A ce moment, B.S. (14 ans), la plus craintive des enfants, se rapproche de sa mère, tandis que les autres témoins avancent en direction de la lumière, mais alors la boule de feu se déplace latéralement, vers le nord, lentement d'abord, puis si rapidement qu'elle disparaît instantanément.

Pour tenter de revoir le phénomène, la famille revient sur ses pas en traversant le quartier du Petit Baty et le remarque en direction du NNO, vers le centre de St Géry, au-dessus semble-t-il de la rue de l'Etat.

"La lumière en boule est stationnaire et diminue d'intensité pour laisser apparaître une autre, plus petite et plus éloignée, qui elle augmente d'intensité. Le père, qui a été alerté entre-temps, arrive et voit le phénomène tout en faisant remarquer une troisième lumière orange, plus vers la gauche, et qui avance obliquement vers le SO. Peu intéressé par ce balai aérien , M. G.S. s'en retourne à son domicile pour terminer la vision du film à la télévision. Par contre, les quatre premières personnes courent vers le village, toujours pour mieux appréhender le phénomène qui les intrigue et les amuse. Elles empruntent alors un chemin de terre qui rejoint leur quartier à l'église. C'est à ce moment qu'elles ressentent un souffle puissant mais très court (une à deux secondes). B.S. perd l'équilibre en raison de son étonnement. A cet instant, les enfants prennent peur et se blottissent contre leur mère. Les témoins supposent que ce déplacement d'air est dû à l'une des sphères qu'ils observent. C'est en se retournant vers l'est qu'est aperçu un point orange qui se trouve dans le ciel, apparemment au-dessus du n° 1 du quartier du Petit Baty. Tout en montant il grossit et se dirige vers les mêmes témoins qui, progressivement, vont discerner un "triangle" composé de lumières. Celui-ci va passer au-dessus d'eux, ou presque, et au-dessus du village de St Géry pour se diriger d'est en ouest, vers Mellery."

Les quatre témoins sont d'accord pour le signaler comme suit :

1) une lumière centrale jaune et ronde entourée d'un halo diffus. Il semble que ce soit un quart de sphère inférieur.

2) une structure foncée, légèrement bombée vers l'arrière avec sur le pourtour une série de luminosités qui semblait provenir de l'intérieur de l'engin (comme l'éclairage à travers les hublots) plutôt qu'être elles-mêmes les sources de lumières. Mme L.F. compara cela à des "passerelles pour véhicules" utilisées notamment pour rouler sur des sols peu stables (sable-boue).

3) trois lumières dans les angles (blanc-jaune à l'avant, bleu-vert à l'arrière), mais sur ce point seul D.S. est plus ou moins sûr de la chose. Une très courte traînée est remarquée.

4) aucun bruit n'est perçu.

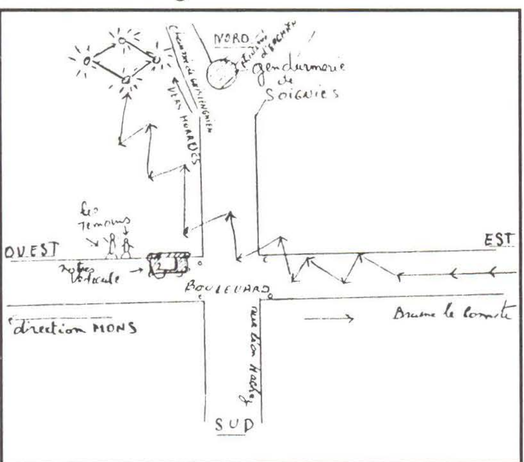
Mme L.F. va essayer d'attirer, en vain, les voisins en criant "c'est un triangle!". Cet objet volant sembla descendre en piqué vers la fin du village. Voulant le poursuivre en allant chercher leur voiture, la famille en question, en se retournant, apercevra un deuxième triangle plus petit (ou plus éloigné) qui prendra la même direction que son prédécesseur. Enfin, malgré une poursuite d'une demi-heure dans la contrée, plus rien ne sera remarqué.

La dernière observation de cette soirée eut lieu à Soignies. M. S.F. et sa fille Jessica regagnaient leur domicile quand ils virent un phénomène lumineux qu'ils n'oublieront vraisemblablement jamais. Voici le rapport que M.F. envoya à la SOBEPS un mois après son observation.

"Il est plus ou moins 22 h 00, nous roulons en voiture, ma fille et moi. A la sortie de Braine-le-Comte, au-dessus de la Grand'Route, nous apercevons un point très lumineux, d'une taille anormale (de la gros-

seur d'un poing), qui se dirige vers Soignies en ligne droite.

Tout en coup, celui-ci se met à zigzaguer, nous le suivons à une distance de plus ou moins 4 kilomètres. Nous nous trouvons alors à Soignies, au carrefour, face à la chaussée d'Enghien.




*Croquis réalisé par le témoin de Soignies qui observa vers 22 h 00 un losange poursuivant une trajectoire en zigzag.*

Nous arrêtons notre véhicule, nous sortons et constatons que l'objet s'est "transformé" en losange et qu'il a grossi de 10 à 12 fois. Il fait du surplace pendant 2 ou 3 minutes, ensuite effectue un recul sans virer, redevient un point blanc et repart à toute allure vers Braine-le-Comte. Il est 22 h 09. Vu la transformation de ce point lumineux en losange en une fraction de seconde, nous en déduisons, de par l'accroissement de son volume, que celui-ci a dû descendre à une vitesse prodigieuse.

Plusieurs personnes de la région de Soignies affirment avoir observé à cette date un triangle. Quand à ma fille Jessica et moi-même, nous sommes formels, nous l'avons très bien observé : il s'agissait bien d'un losange formé de trois points blancs et d'un vert".

De cet ensemble de témoignages qui se sont échelonnés sur une durée de quatre heures environs, on peut retenir qu'il s'agit principalement de phénomènes lumineux se présentant sous forme de boules de lumières disposées ou non en triangle.

L'observation de Braine-le-Comte est sûrement plus insolite que les autres par la description d'un cube lumineux accompagnant un objet triangulaire. Cette forme cubique n'a été signalée que très rarement dans la vague belge. On se souviendra qu'un autre "cube" illuminé fut observé à une dizaine de kilomètres seulement au NE de Braine-le-Comte où, entre Ittre et Clabecq, un automobiliste accompagné d'un couple d'amis s'arrête sur une petite route du Brabant wallon pour assister au survol silencieux d'un ensemble de petites lumières disposées en forme de cube. Cela se passe le lundi 25 mars 1991 vers 21 h 30, une soirée qui fut riche en événements ufologiques ainsi que celle du lendemain soir et cela toujours dans cette même région localisée dans un rayon de moins de 20 km autour de Tubize (cf. *Vague d'OVNI sur la Belgique*, pp. 283-284).

Remarquons encore que plus de la moitié des observations du 8 novembre 1990 nous donnent une description de formations en triangle comme on en a tant vues durant toute la vague belge. Quant au dernier incident de la soirée, qui eut lieu à Soignies et où les deux témoins sont certains d'avoir bien vu un phénomène lumineux en forme de losange, on peut rappeler que de telles descriptions furent données en d'autres occasions en Belgique, mais dans des proportions nettement moins importantes que pour les rencontres mentionnant des objets triangulaires. Dans le dernier numéro d'*Inforespace*, en cette même rubrique, était présentée l'observation d'un losange qui survola Seilles le 3 avril 1991 et dans un autre numéro plus ancien (*Inforespace* n° 79, pp.37-39) on relira avec intérêt le témoignage étonnant d'un habitant d'Eupen durant cette soirée du 1er décembre 1989 où un énorme losange passa au-dessus de son jardin. Un objet qu'il reverra d'ailleurs plus tard, le 10 janvier 1990, du côté de Herbesthal.

D'autres observations très intéressantes de losanges ont été faites en Belgique, ce fut notamment le cas en juillet 1992, dans la province de Liège, mais ces témoignages remarquables seront présentés plus en détail lorsque toutes les enquêtes menées sur ces différents cas seront entièrement clôturées.

**Eric Joye.**